

ENVOI DES PUBLICATIONS CANADIENNES, CONTINAT NO 047241/65

PER

A-799

BNQ

ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE



Prix
d'excellence
en architecture
1996



93

OCTOBRE 1996

La brique SM[®] de BETCON supermodulaire et à coins ronds



Place Hérelle, Longueuil — 11-rouge médium — Boudrias, Boudreau, St-Jean, architectes — Chargé de projet: Jacques St-Jean, arch. — Maçon: A. Guémard & Fils

Source
originale
de
créativité

La brique SM[®] vous offre une intéressante variété de formats. Sa supermodularité procure d'innombrables possibilités qui viendront stimuler votre sens de la création et de l'innovation.

Qu'il s'agisse d'exécuter un mur avec motifs ou reliefs, une colonne, un socle ou encore une arche aux arêtes arrondies, la brique SM[®] répond aux attentes des concepteurs les plus exigeants.

Elle vous permet, quelque soit le projet, de façonner un véritable joyau architectural.

La brique Betcon... votre premier choix



BETCON

Tél. (514) 651-4000 • (418) 563-8410

Fax (514) 670-2834

1-800-906-4001



Centre d'accueil Armand Lavergne, Montréal
Cinq couleurs de briques utilisées

Blouin, Blouin et Associés, architectes
Chargé de projet: Paul Fauché, arch.



Collège St-Maurice, St-Hyacinthe
08-Mélange Adobe
Jodoin Lamarre Pratte et Associés, architecte
Maçon: Rainville & Frères inc.

ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE

Éditorial

- 7 UNE MISE AU POINT SUR L'EXCELLENCE

PIERRE BOYER-MERCIER

- 12 LES PRIX D'EXCELLENCE EN ARCHITECTURE 1996

DANIEL DURAND

Les Prix d'excellence

- 14 CENTRE SPORTIF ET COMMUNAUTAIRE JEAN-CLAUDE-MALÉPART, MONTRÉAL

- 16 PAVILLON DE DESIGN DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

- 18 HALTE D'INTERPRÉTATION DE LA CENTRALE LAFORGE 2, NOUVEAU-QUÉBEC

- 19 PETITE MAISON DE VILLE, RUE DE LANAUDIÈRE, MONTRÉAL

- 20 RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DE L'AILE SAINT-VINCENT, MAISON DE LA PROVIDENCE, MONTRÉAL

Les Mentions

- 21 THÉÂTRE DE LA DAME DE CŒUR, UPTON

PARCE DE L'AVENTURE BASQUE EN AMÉRIQUE, TROIS-PISTOLES

- 22 STATION D'ÉPURATION DES EAUX DE TERREBONNE

SIÈGE SOCIAL DES INDUSTRIES SCHLUMBERGER, TROIS-RIVIÈRES

- 23 CENTRE MOLSON, MONTRÉAL

LE 1801 DE MAISONNEUVE OUEST, MONTRÉAL

- 24 CENTRE DE TENNIS DU PARC JARRY, MONTRÉAL

APPARTEMENT AU 2, WESTMOUNT SQUARE, WESTMOUNT

- 25 LES HABITATIONS SAINT-AMBROISE, MONTRÉAL

AMÉNAGEMENT DU SITE ET IMPLANTATION DU CASINO DE HULL

- 26 RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE, MONTRÉAL

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ABBAYE CISTERCIENNE DE NOTRE-DAME-DU-LAC, OKA

- 28 GRAFF 1966 - 1996: AVOIR TRENTE ANS SUR LE PLATEAU

GILLES DAIGNEAULT, CRITIQUE D'ART

- 30 TECHNIQUES D'ISOLATION DE BÂTIMENTS EXISTANTS

DOMINIQUE DEROME

En page couverture,
les 5 prix d'Excellence 1996

Éditeur: PIERRE BOYER-MERCIER

Membres fondateurs de la revue: PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD ET JEAN-H. MERCIER.

Membres du comité de rédaction: GEORGES ADAMCZYK, ANNE CORMIER, PHILIPPE LAPIEN, PIERRE BOYER-MERCIER.

Production graphique: COPILIA DESIGN INC.

Directeur artistique: JEAN-H. MERCIER.

Représentation publicitaire / Sales Representatives: JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS.

■ Bureau de Montréal: 8250 boulevard Décarie, suite 205, Montréal, Québec, H4P 2P5.

Téléphone: (514) 733-0344 / télécopieur: (514) 342-9406.

■ Bureau de Toronto: 1-800-689-0344.

ARQ est distribué à tous les membres de l'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC.

Dépôt légal: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC ET BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.

© ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC. Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

ISSN: 1203-1488.

Envois de publications canadiennes: Contrat de vente N° 0472417.

ARQ est publié six fois l'an par ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à:

ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC, 1463, rue Préfontaine - Montréal, Québec - H1W 2N6 - Téléphone: (514) 523-4900.

Abonnements au Canada: 1 an (6 numéros): 41,02 \$ et 68,37 \$ pour les institutions et gouvernements.

Abonnements USA 1 an: (6 numéros) 60,00 \$ - Autres pays: 70,00 \$.

Indexé dans «REPÈRES».

ccab

Nouveau plafond Ultima^{mc} LR^{mc} RH90[®]...

Épargnez jusqu'à 18% de vos frais d'éclairage indirect!

UN RENDEMENT PLUS BRILLANT QUE D'AUTRES



Armstrong

PLAFONDS • SYSTÈMES DE SUSPENSION • PANNEAUX MURAUX ACOUSTIQUES

*"Les innovations que vous attendez...
les solutions dont vous avez besoin."*

AUCUN AUTRE PLAFOND N'OFFRE AUTANT DE SOLUTIONS DURABLES:

ÉPARGNE DE L'ARGENT - MAINTENANT ET PLUS TARD

Sa remarquable réflexion à la lumière de 0,89 réduit les frais d'éclairage indirect:

- 18% moins d'appareils pour la même luminosité
- 18% moins de consommation d'énergie
- Aide à répondre à la norme ASHRAE/IES 90.1R

FINI PLUS LISSE, MEILLEURE INSONORISATION

Notre plafond acoustique plus lisse que jamais offre une absorption des sons exceptionnelle (CRB de 0,70)

DEMEURE PLUS PROPRE ET PLUS BRILLIANT

Résistance supérieure à la souillure des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation

RÉSISTANCE INCROYABLE AUX ÉGRATIGNURES

Surface TuffShield^{mc} exclusive - 500% plus robuste que d'autres plafonds à texture fine

RÉSISTANCE À L'AFFAISSEMENT

Produit RH90 résistant à l'humidité et à la température élevées



Espaces
productifs



Valeur



Durabilité

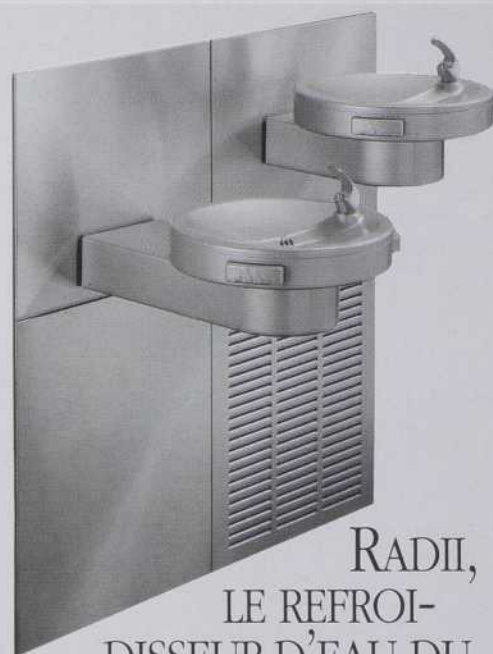


Souplesse de
conception



Pour connaître le rendement de notre plafond Ultima Hi-LR à RL élevée et obtenir d'autres solutions de plafonds

composez le 1 800 278-9534



RADII,
LE REFROI-
DISSEUR D'EAU DU
DESIGNER OASIS[®], BIEN
ENTENDU

Lorsque tout jure dans votre décor, pensez Radian. C'est le refroidisseur d'eau bi-niveau qui procure aux gens en général, ainsi qu'aux handicapés, de l'eau froide au rythme de 35 litres par heure. Vous trouverez une gamme complète de refroidisseurs et de distributrices d'eau Radian - conçus pour épouser votre décor.

Pour plus de détails, consultez votre catalogue Sweet's ou le distributeur OASIS[®] de votre voisinage. Il est inscrit dans les pages jaunes sous la rubrique refroidisseurs d'eau.

OASIS[®] 

LA NORME MONDIALE DE FONTAINES D'EAU RÉFRIGÉRÉE
TÉLÉPHONEZ À (514) 729-8991 EBCO Manufacturing Co.

Montréal Convention Centre
Montréal, Québec
Architects: PLLL

40 coloris superbes pour des réalisations pleines de fantaisie

Dès qu'il s'agit de réalisations colorées et originales, les pavés béton colorés habillent places et zones piétonnières. Du jaune au rouge, en passant par l'orange, l'ocre, et les nuances de bruns allant jusqu'au noir,



Bayer propose une palette de pigments superbes pour une coloration durable du béton.

Par tous les temps et sous toutes les contraintes.

Pour une qualité de coloration du béton irréprochable, écologique et durable, exigez les Bayferrox de Bayer. Chez Bayer, la qualité est garantie au départ.

*Vous souhaitez en savoir plus?
N'hésitez pas à vous mettre en contact avec:*

Bayer Inc.

Division de produits chimiques
Werner Hans

7600, route Transcanadienne
Pointe-Claire, Québec, H9R 1C8

Téléphone: (514) 697-5550

Télécopieur: (514) 697-5334

AI 5567 F

Bayer 

 LA QUALITÉ À VIE
**Pigments colorés
Bayferrox®**



DIFFICILES À BATTRE

Pour la durabilité et les économies à long terme, les panneaux de gypse SHEETROCK^{MD} ultra-résistants à noyau FIRECODE^{MD} sont difficiles à battre. Partout où une grande résistance est essentielle, dans les écoles, les hôpitaux, les gymnases ou les salles de jeux, les panneaux de gypse SHEETROCK^{MD} ultra-résistants à noyau FIRECODE^{MD} donnent des surfaces lisses et solides qui limitent les dommages causés par les chocs, qui sont plus durables que la cloison sèche ordinaire et plus économiques pendant la durée de service.

Pour plus de détails, appelez le 1-800-361-1310

Les panneaux de gypse SHEETROCK^{MD} ultra-résistants à noyau FIRECODE^{MD} sont présentés en épaisseurs de 1/2 et de 5/8 po; ils sont classés ULC pour ces ensembles à indice de résistance au feu : 5/8 po - M500, M506, O503, O504, U301, W301, W407, W423 et W600; 1/2 po - W302 et U406. Et ils sont plus faciles à installer et à finir, avec les techniques normales pour la cloison sèche. Quand les choses deviennent difficiles, demandez les panneaux SHEETROCK^{MD} ultra-résistants, car ils sont difficiles à battre!

Page d'accueil Internet : <http://www.cgcinc.com>

Le logo CGC et FIRECODE sont des marques déposées de CGC Inc.
CGC Inc. est un utilisateur agréé de la marque de commerce SHEETROCK.

La Compagnie du Gypse du Canada,
Division de CGC Inc., C.P., 4034, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1K8



UNE MISE AU POINT SUR L'EXCELLENCE

PIERRE BOYER-MERCIER, ARCHITECTE

En place des précédents, porteurs de nos gènes culturels, les livres et les revues d'architecture provenant des quatre coins du monde, sont devenus, par leur prolifération, les nouveaux lieux de référence iconographiques et idéologiques de l'architecture contemporaine. Ainsi, la surenchère de l'imagerie et des théories résultant de la compétitivité des éditeurs qui convoitent un marché restreint et qui luttent avec légitimité pour leur survie, aura aiguillé une partie de la pratique vers la production d'effets scénographiques ou de formes de représentation qui n'ont souvent rien d'une architecture générique c'est-à-dire d'une architecture qui soutient les vertus de la nécessité et du sens. Il en va de même pour les théories qui sortent des plus abstraits calculs de l'esprit et que des praticiens, pour établir leur notoriété, ont édifiés en bâtiments : l'exercice de «construire le déconstruit» ou celui de la seule représentation comme ultime objectif de l'acte architectural en sont des exemples probants parmi d'autres.

Épris, comme Narcisse, de nos propres images architecturales, nous puisons dans la fontaine sans fond des éditeurs pour multiplier les assemblages les plus incongrus de matériaux, les formes les plus théâtrales, les épures énigmatiques les plus indéchiffrables et les ornements les plus abstraits et trop souvent passéistes qui sont présentement à la mode. Nous tentons de nous étonner les uns les autres, comme si nous conceptualisions pour les architectes eux-mêmes. Le sens même «d'impressionner» aura d'ores et déjà perdu sa dimension phénoménologique (celle de produire un effet sur les sens et les émotions de l'utilisateur) pour se réduire à un produit d'autopromotion.

Mais, avant de faire d'un constat sur la production architecturale, un procès aux praticiens et aux théoriciens d'aujourd'hui, faudrait-il encore réfléchir sur la légitimité de la primauté de l'effet sur le contenu, un phénomène «bien de notre temps», de cette époque électrique annoncée par McLuhan il y a de cela plus de trente ans. On pourrait débattre longuement sur sa célèbre phrase «le médium est le message» en souhaitant que l'exaltation soulevée par l'arrivée de nouveaux instruments ne soit que passagère et qu'à la fin «l'humain» ne redevienne l'objet de nos préoccupations. Et, que l'exercice de notre profession vise à améliorer, tant soit peu, les conditions de son habitat. Reprenant foi dans la portée de notre contribution et de nos interventions en tant que modeleurs du cadre de vie, peut-être remettons-nous le cap sur un idéal de pratique qui s'identifie plus au bien commun qu'au nôtre propre.

Comment se redéfinirait alors une pratique de l'excellence sinon par celle qui crée des lieux dont les fondements spatiaux et formels sont génériques, c'est-à-dire simples et sensés?

Une architecture empreinte de générosité plutôt qu'une signature personnelle.

Une architecture dont le contenu et l'ornement sont pratiques, symboliques ou référentiels plutôt que fantaisistes.

Une architecture dont la spatialité éveille nos sens et nos émotions.

Une architecture dont la matière et les assemblages se composent en harmonie.

Une architecture qui révèle le génie du lieu. Qui s'implante en communion avec ses composantes et ses lignes de forces.

Une architecture qui crée des lieux de vie basés sur l'observation de la réalité plutôt que sur des scénarios idéologiques. Une architecture dont les dimensions créatrices sont issues d'une sensibilité et d'une intelligence qui puisent leur fondement dans les conditions de la commande plutôt que dans de loufoques narratifs.

Une architecture dont la forme est éloquente plutôt qu'abstraite. Une architecture qui s'inspire de son temps sans vouloir raviver ou imiter le passé avec lequel il cohabite.

De là, naîtra l'excellence.

Surell®



À la recherche de fiabilité et de qualité, pour une

surface de travail robuste et d'entretien facile, vous

découvrirez que le matériau de revêtement massif

Surell® se révèle à la hauteur de vos attentes.

Fort de l'appui de Formica Canada, Surell est le meilleur

choix en raison de sa durabilité, de sa facilité d'instal-

lation et de ses normes d'hygiène supérieures.

Le matériau Surell, homogène et non poreux, prévient

la prolifération des bactéries et résiste aux taches.

Lorsque vous spécifiez Surell, toutes ses caractéristiques

vous confirmeront que vous avez fait le bon choix.

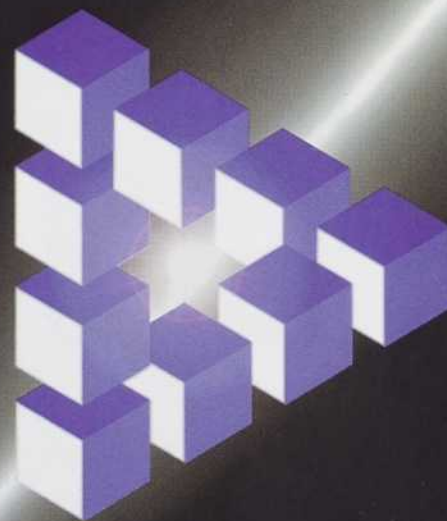
De plus, la gamme de couleurs et de motifs disponibles

vous permettra de concevoir sur mesure des environ-

nements aussi pratiques qu'attrayants

SCHULLER...

UN SEUL FOURNISSEUR POUR LES SYSTÈMES DE TOITURES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS.



Schuller peut s'appuyer sur plus d'un siècle d'expérience des toitures pour proposer une gamme complète de produits; c'est donc le fournisseur par excellence des systèmes de toiture à haut rendement. Qu'il s'agisse des toitures multicouches, des systèmes élastomères ou des toitures monocouches, nous vous offrons une solution complète... avec notamment des isolants de toiture en perlite, en fibre de verre ou en polyisocyanurate. Ces isolants sont proposés en panneaux biseautés pour simplifier la réalisation de toitures en pente, assurant l'évacuation des eaux. Nous vous proposons aussi une gamme complète d'attaches et accessoires, avec notamment couvre-joints de dilatation, événements, égouts de toit, couronnements et bordures.

Schuller est au service du marché canadien. Ce que nous voulons, c'est offrir aux architectes les meilleurs produits et systèmes de toiture, avec le soutien technique qu'il faut.

La prochaine fois que vous établissez le devis d'une toiture commerciale ou industrielle, pensez au fournisseur qui vous offre un système complet, dont tous les éléments sont coordonnés... pensez à Schuller. Pour tout renseignement, appelez Schuller International Canada Inc. au 1-800-417-8201.



SCHULLER



La SCHL a élaboré un programme informatisé pour vous aider à déterminer les types de **logements** et de **services de soutien** que recherchent les aînés dans leurs **collectivités**.

Le programme **AÎNÉS** peut vous brosser un tableau de la **population aînée en évolution** dans votre collectivité, ainsi que de leurs **besoins** et **préférences actuels** et **futurs** en matière de logement et de services de soutien.

Seulement 125 \$ (TPS et frais de port en sus)

Pour plus de renseignements, téléphonez au CCDH,
le Centre canadien de
documentation sur
l'habitation, au
(613) 748-2367



SCHL 50 CMHC
Question habitation, comptez sur nous

Canada

Prix d'excellence en architecture 1996

Le Fonds d'assurance de la responsabilité professionnelle de l'Ordre des architectes du Québec tient à féliciter tous les lauréats du concours Prix d'excellence en architecture 1996 pour leurs réalisations de qualité supérieure. Ces projets sont le reflet du talent, de la créativité et de l'excellence de nos architectes québécois.



FONDS DES ARCHITECTES

LES SPÉCIALISTES DU BOIS

GOODFELLOW

SPÉCIALISTES DU BOIS



- Charpente solide en sapin, pruche
- Poutres lamellées Goodlam et poutres L.V.L..
- Bois d'oeuvre clair séché à 10% et moins, en sapin, pruche, cèdre, séquoia, pin et bois franc.
- Patrons en cèdre, séquoia, pin clair et nouveaux, selon votre spécification.
- Parement pré-teint avec 2 couches de finition «Machinecoat».
- Bois et contre-plaqué imprégnés sous pression au A.C.C. K33.
- Bois et contreplaqués ignifugés au «Pyro-Guard».
- Plancher de bois franc Bruce non-fini, fini, et accessoires.
- Plancher pré-fini Goodfellow.
- Inventaire de panneaux de commodité et de spécialité tel que:
Mélamine Panval, Domtar, Lévesque, panneau à forme (Pourform 107), stratifié pour balcon ou enseigne, panneau de bois franc.
- Tuile de plafond Armstrong, Sonoflex.
- Panneaux de gypse Firebond, renforcés de fibres.
- Panneaux Ulay de Riverside.
- Système pour patio E-Z-DECK®.
- TREX™, composé de polymère et de bois.
- Thermo Foil pare-vapeur isolant

QUALITÉ ■ SERVICE

Catalogues et échantillons disponibles sur demande

Tél: (514) 635-6511. Ligne Watt pour codes 418, 514, 613, 819: 1-800-361-6503

Fax: (514) 635-3729. Demandez André Rashotte



Université de Montréal
Faculté de l'aménagement
École d'architecture

PROGRAMME DE CERTIFICAT EN DESIGN D'INTÉRIEUR Faculté d'aménagement, Université de Montréal

Ce programme de perfectionnement relevant de l'École d'architecture et auquel participe l'École de design industriel vise à offrir un perfectionnement à une diversité de clientèles notamment aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales en design d'intérieur désireux de renouveler leur formation et de diversifier leurs connaissances.

Les candidats doivent déposer le formulaire prévu à cette fin au Service de l'admission aux dates prescrites pour la session d'hiver ainsi que pour la session d'automne.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de contacter Pierre Teasdale, responsable du programme (514) 343-7215.

REDÉCOUVREZ TOUT LE DÉTAIL DE LA VÉRITABLE BRIQUE D'ARGILE.

La «Briqueterie St-Laurent» vous offre une gamme complète de produits de qualité depuis près de 100 ans. Vous le saviez! Une brique d'argile cuite véritable, la seule qui sache passer au travers des modes et tendances, en étant toujours actuelle et en conservant son cachet d'origine... Vous le saviez!

Mais...

Il nous arrive parfois d'oublier... Et survient alors un retour aux sources, aux valeurs sûres, aux traditions. Pour votre prochaine «Victorienne» (ou tout autre projet bien sûr!) reconsidérez votre choix de parement et optez pour un produit qui donnera valeur, prestige et plus-value à votre réalisation.

Une brique d'argile de Briqueterie St-Laurent.



STL

BRIQUETERIE ST - LAURENT



Tél.: (514) 866-8374 / Sans frais: 1-800-363-8889

LES PRIX D'EXCELLENCE EN ARCHITECTURE 1996

DANIEL DURAND, ARCHITECTE ET COORDONNATEUR DU PROGRAMME DES PRIX D'EXCELLENCE EN ARCHITECTURE 1996

Le programme des Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec bénéficie, cette année, de l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications, du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, ainsi que de J. Meloche inc., courtier d'assurances.

La 19^e édition du programme des Prix d'excellence en architecture de l'Ordre des architectes du Québec poursuit toujours la même mission : favoriser l'excellence en architecture et faire connaître la production architecturale de qualité au public. S'opposant à toute forme de vedettariat, l'introduction des catégories en 1990 a permis de fixer l'attention sur un plus grand nombre de réalisations et de démontrer que la qualité ne connaît ni les frontières des typologies bâties ni le prétendu clivage des générations. À cet égard, la mise en nomination d'un projet constitue une reconnaissance importante. Dès les premiers résultats connus du jury, l'OAQ a fait en sorte de rendre visible l'ensemble de cette production de qualité aux médias. Il souhaitait adresser par là ce premier message au public à savoir, qu'il y va de son intérêt de pouvoir départager l'excellence et la grande qualité parmi tout ce qui se construit. Avec la remise des prix et la présente publication, nous franchissons la seconde étape : la reconnaissance individuelle de chaque projet qui vient apporter une nuance à la première appréciation, un intérêt surtout reconnu par les initiés.

Les Prix d'excellence couronnent le travail fructueux de l'architecte et de son client. S'il est courant de louer l'imagination et la qualité d'exécution dont font preuve les architectes, il ne faudrait pas minimiser la responsabilité des clients, maîtres de l'ouvrage, dans cette entreprise commune visant à l'amélioration du cadre bâti. Le Programme des prix d'excellence constitue l'un des moyens les plus positifs de promouvoir ce message, à condition de nous tourner vers ces importants interlocuteurs et de nous adresser à eux avec les mots appropriés.

Aussi, au-delà des courants et des débats idéologiques propres au milieu, l'exercice de faire connaître la qualité et d'en faire la démonstration n'est pas simple question d'évaluation scientifique du degré de professionnalisme des architectes. La crise qui touche notre profession nous oblige à faire la preuve que notre mode de résolution des problèmes immobiliers apporte avant tout satisfaction aux besoins de la commande, mais également une expression du climat social et de la culture de notre décennie. Si d'aucuns étaient tentés de juger trop importants le nombre de prix décernés, on pourrait leur rétorquer que les architectes les plus méritants ne seront jamais assez nombreux pour promouvoir la plus-value toute particulière de notre formation de professionnel et de créateur. L'époque où nous nous permettons de critiquer vertement la production d'une année comme d'une cuvée, est révolue ; il nous faut maintenant construire des alliances avec nos clients sur la base de nos capacités en lieu des allégeances idéologiques ou politiques. Au Québec se pratique une architecture de qualité, et le Programme des prix d'excellence veut la faire connaître.

Pour l'orienter dans l'atteinte de cet objectif, l'Ordre a mandaté un jury de cinq membres, présidé par monsieur Yves Lion, architecte et urbaniste à Paris, de notoriété internationale et composé en outre des architectes André Blouin et Hal Ingberg ; se joignaient à eux deux membres du public : Mme Marie Lavigne, présidente et directrice du Conseil des arts et lettres du Québec et M. Charles Daudelin, sculpteur récipiendaire du Prix Paul-Émile-Borduas qui a aussi œuvré comme architecte d'intérieur.

Ce jury s'est réuni au Centre Canadien d'Architecture les 26 et 27 août derniers ; c'est dans la sérénité de la maison Saughnessey qu'il a procédé à l'étude de tous les dossiers. À tous égards, les jurés de cette année possédaient individuellement une connaissance de l'architecture qui leur a permis de discuter, dans leur langage propre, des éléments qui donnaient corps à la qualité des projets primés.

Selon une procédure employée depuis quelques années, les jurés ont fait individuellement l'analyse de chacun des dossiers et soumis une note d'appréciation. La compilation informatique de ces résultats a donné lieu à un premier classement par catégorie, tout en faisant ressortir les écarts d'appréciation. Ces résultats ont entraîné des discussions et constats en vertu des critères de sélection. Au terme de ces débats, le jury a sélectionné les meilleurs projets de chacune des catégories et établi la liste des projets « mis en nomination ». Durant la seconde journée, le jury a analysé longuement les dossiers retenus pour dégager parmi ceux-ci les plus méritoires, et leur attribuer le « Prix d'excellence » de leur catégorie. La dernière partie des discussions consistait à repérer parmi les projets celui qui se démarquait au point de mériter le « Grand Prix d'architecture ».

LA PARTICIPATION EN 1996

Fait à souligner, la grande qualité des cahiers de présentation, les textes circonscrits, accompagnés de dessins soignés favorisaient, tel que souhaité, une compréhension complète des immeubles. Des photographies de qualité supérieure rendaient tangibles les prétentions en matière d'excellence et de professionnalisme.

Quatre-vingt (80) projets ont été soumis aux Prix d'excellence en architecture 1996. Le volume a diminué : les années de crise dans le domaine de la construction produisent leur effet. Le recul important des catégories « Architecture commerciale » (14 projets soumis) et « Architecture résidentielle - Ensemble d'habitations » (5 projets soumis) est à peine compensé par un faible accroissement en « Architecture institutionnelle » (26 projets soumis, soit près du tiers des envois). Quelques nouveaux dossiers dans la catégorie « Architecture industrielle » (9 projets soumis) ont rendu la lutte intéressante et démontré la pertinence de cette catégorie. Par contre, en « Architecture résidentielle unifamiliale », peu de nouveau dans les 11 projets mis en compétition. Le « Design urbain » n'a accueilli que 3 projets seulement, alors que la « Conservation architecturale » avec ses 12 projets a enregistré la plus faible participation depuis sa création il y a trois ans.



Le jury du Prix d'excellence en architecture 1996, lors de la séance du 26 août 1996.
 Dans l'ordre habituel,
 Charles Daudelin, Hal Inberg, Marie Lavigne, André Blouin, Yves Lion.
 Photographie: Robert Gosselin

Quelques 65 firmes ont présenté des dossiers individuellement ou en association, ce qui est significatif dans le contexte économique actuel. Si le nom de certaines firmes n'apparaît plus dans nos listes, une bonne quinzaine de nouvelles candidates sont venues s'y ajouter, ce qui en dit long sur la confiance à l'égard du Programme. La présence de firmes bien établies et connues de notre milieu ne doit pas masquer l'émergence et les efforts de plus petites firmes dont la contribution à l'excellence a été particulièrement reconnue par le jury.

Des discussions ont eu lieu sur la pertinence de tel ou tel dossier dans telle ou telle catégorie. De façon générale, ces catégories s'inspirent de la classification du Code national du bâtiment du Canada. La catégorie «Design urbain» correspond à un niveau d'intervention de nature à la fois urbanistique et architecturale. La catégorie «Conservation architecturale» se distingue par le fait qu'elle accueille tous les types de bâtiments auxquels on a pu soit modifier l'existant par des réaménagements ou agrandissements, soit procéder à une restauration respectueuse ou critique de tout ou partie d'un immeuble, quelle qu'en soit l'année d'origine de sa construction.

Signe des temps, la commande privée, notamment dans les secteurs commercial et résidentiel connaît un recul. Elle semble aussi être le fait d'un encadrement budgétaire plus serré qui tempère la recherche architecturale et les expressions audacieuses. Ce commentaire pourrait également s'appliquer aux autres catégories. Par contre, avec le développement de la haute technologie, on note une nette amélioration non seulement de la qualité de construction des enveloppes des bâtiments industriels, mais également dans leur expression architecturale, souvent très distinguée.

Dans l'ensemble, nous retrouvons un grand nombre de bâtiments publics liés aux fonctions municipales ou encore à l'enseignement : centres communautaires, bibliothèques, écoles, pavillons universitaires prennent la place des équipements culturels et muséologiques des dernières années. La consolidation du tissu urbain à l'échelle locale, les problèmes de stationnement sont à l'honneur. Dernier constat, une majorité de projets sous la «Conservation architecturale» prennent naissance du besoin de maintien des immeubles.

LES LAURÉATS DU JURY

Loin de vouloir offenser la communauté québécoise, le jury a tout de même décidé avec regret de ne pas accorder le «Grand Prix d'architecture». Il a indiqué qu'aucun des projets soumis cette année n'a provoqué chez lui le coup de cœur qui aurait pu lui mériter un tel honneur ; il a pourtant ajouté qu'il avait apprécié la grande qualité de la production d'ensemble. La fin du siècle et du millénaire provoquerait-elle plus de retenue chez les architectes ? Cela reflète peut-être tout autant le contexte dans lequel s'exerce l'architecture. Depuis la création des Prix d'excellence c'est la cinquième fois que le Grand prix, ou son équivalent, n'est pas attribué. Si aucun ne s'est démarqué aux yeux du jury, la catégorie «Conservation architecturale» a réussi cet exploit en regroupant les meilleurs projets de cette année.

Toutefois, en primant pas moins de 17 projets, un précédent, et en décernant à cinq d'entre eux un «Prix d'excellence», les jurés ont voulu louer la très grande qualité de la majorité des réalisations. Dans un souci d'équité, compte tenu de la forte représentation dans la catégorie «Architecture institutionnelle», le jury a primé quatre projets dont deux «Prix d'excellence» ex aequo.

Au cours de ses délibérations, il a été intéressant de noter que la question de l'architecture elle-même n'a pas été abordée en termes de courants de pensée ou de générations. La véritable analyse de la qualité en architecture s'est posée en confrontation avec l'histoire ; les idéologies et les styles étant des considérations a posteriori. Dans une même foulée, les jurés se sont exprimés sur la qualité d'exécution, l'expression architecturale, le professionnalisme des gestes posés et des orientations comme étant les éléments de base d'une architecture d'intérêt public.

NOTE

Tous les textes des projets lauréats ont été rédigés par Daniel Durand, architecte à partir des informations contenues dans les cahiers de présentation, des commentaires du jury du Prix d'excellence en architecture 1996 et d'une analyse personnelle des projets.

Prix
d'excellence
en architecture
1996

PRIX
D'EXCELLENCE
dans la catégorie
Architecture institutionnelle

CENTRE SPORTIF ET COMMUNAUTAIRE JEAN-CLAUDE-MALÉPART, MONTRÉAL

Dans ce quartier où le quotidien se vit souvent dans la rue, les espaces communautaires et sportifs jouent un rôle social de premier plan. Par ailleurs, il est intéressant de noter que dans ce même quartier se retrouvent des équipements avec une vocation originale : le théâtre Espace libre, la Maison de la culture Frontenac et l'édifice Parthenais. La venue de ce bâtiment neuf vient insuffler une impulsion nouvelle et mettre un peu de baume sur un environnement relativement délabré.

ARCHITECTES

Rubin et Rotman associés,
architectes / Saia et
Barbarese, architectes

CHARGÉ DE PROJET

Stephan Rotman,
architecte

COLLABORATEURS

Mario Saia,
architecte-concepteur
Julia Bourke, arch.
Ewan Branda, arch.
Andrew Todd, arch.

CLIENT

Ville de Montréal

MENTIONS, PRIX ET PUBLICATIONS

The Gazette, 6 avril 1996

INGÉNIEURS

Les consultants Gemec
inc.

COÛT DE L'INTERVENTION

7 700 000 \$

PROGRAMME

Construire un centre
communautaire et sportif
d'une superficie de
4200m² comportant 9
salles spécialisées selon
les groupes d'âge ou
activités et un gymnase
double.

ÉNONCÉ DE PROJET

Par ce projet, la ville remplit ses obligations, vieilles de 15 ans, suite à la fermeture imposée de l'ancien centre Poupart pour non-conformité aux codes. À proximité immédiate du métro Frontenac, le nouveau Centre au sein du quartier Sainte-Marie participe à la vie urbaine de la rue Ontario et cherche à affirmer son identité parmi les bâtiments du voisinage. Sur ce terrain irrégulier en forme de «L», dont une large partie s'étire le long de la rue Gascon, le bâtiment construit rend visible sa double vocation communautaire et sportive. Les façades rythmées par les bandes horizontales de fenestration sont recouvertes de matériaux peu coûteux de briques et de blocs de béton. Un effort est consenti au niveau du rez-de-chaussée, des linteaux et du toit pour donner une modénature au traitement général des parois. À l'intérieur, un long hall-corridor, ouvert sur trois niveaux et entrecoupé de mezzanines, est largement éclairé. Il reproduit l'image familière de la rue, mettant en relation les salons communautaires aménagés en fonction de groupes d'âge, le gymnase et les autres salles d'activités. Autour de l'ascenseur, logé à un point de carrefour, l'escalier s'ouvre sur l'espace pour rendre en quelque sorte la circulation plus dynamique. Le traitement des finis intérieurs respecte les exigences d'entretien d'un édifice public tout en ne négligeant pas les détails pour donner une impression de familiarité.

COMMENTAIRES DU JURY

Ce projet a d'abord frappé le jury par la retenue et la sobriété de ses lignes au niveau du traitement extérieur. La composition des façades s'est faite toute en nuances au niveau des matériaux et de la couleur. Bien que le caractère neutre des façades puisse devenir source d'un certain ennui, les jurés ont plutôt retenu la maîtrise d'exécution du résultat qui l'accompagnait. Sans vouloir fournir une explication définitive à cette approche, le jury s'est toutefois inquiété de trouver là une réponse architecturale à un quartier dit défavorisé. Par ailleurs, le jury a remarqué l'ordonnance et la géométrie claire qui correspondent aux données du programme. Il a également souligné la qualité spatiale des espaces communs intérieurs.



Prix
d'excellence
en architecture
1996

PRIX
D'EXCELLENCE
dans la catégorie
Architecture institutionnelle

ARCHITECTES

Dan S. Hanganu,
architectes

CHARGÉ DE PROJET

Gilles Prud'homme,
architecte

COLLABORATEURS

Guillaume de Lorimier,
architecte associé,

Earl Murphy, arch.

Rose-Marie Tariant,

François Poirier,

Marie-Danielle Faucher,

Andrew Zygall,

Alex Touikan,

Viorel Indries,

Radu C. Jean

CLIENT

Université du Québec à
Montréal

MENTIONS, PRIX ET PUBLICATIONS

Etc. Montréal, sept., oct.,
nov. 1995

Le Devoir, 25 et 26
novembre 1995 et le 26
janvier 1996

Montréal Campus, 6
décembre 1995

Canadian Architect, janvier
1996

The Gazette, 20 janvier
1996

Architecture, août 1996

L'UQAM, 5 février 1996

The Fifth Column

INGÉNIEURS

Structure : Boulva,
Kadanoff, Saia,
Deslauriers

Mécanique et électricité :
La Société d'experts-
conseils Pellemon inc.

COÛT DE L'INTERVENTION

13 000 000 \$

PROGRAMME

Réaliser un nouveau
bâtiment universitaire
d'une superficie de
10 000 m² dédié à
l'enseignement du design.
Ce bâtiment, relié par un
tunnel au campus de
l'UQAM, comprend des
salles de classes, des
laboratoires, des ateliers
multi-techniques, des
bureaux, un centre de
documentation, une
cafétéria et une salle
d'exposition très
accessible.

PAVILLON DE DESIGN DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, MONTRÉAL

Avec l'ajout de ce bâtiment, l'intention de vouloir recréer le quartier latin vient de prendre forme. L'expression architecturale très personnelle, marginale et presque contestataire, reprend cette image que nous avons parfois des étudiants du domaine des arts, qui font souvent l'âme de ces quartiers. Si de jour, ses grandes surfaces vitrées et vitrines jouent de séduction avec les passants, le soir venu, elles projettent une lumière qui agite nos consciences tranquilles.

L'exubérance, la richesse et la complexité des espaces nous déroutent au premier contact. Mais, comme c'est souvent le cas dans ces constructions qui accueillent les disciplines de l'imaginaire, la fréquentation assidue des lieux donne une valeur insoupçonnée au bâtiment et suscite l'attachement.

ÉNONCÉ DE PROJET

Avec ses façades sur chacun des cotés de l'îlot Sanguinet, Boisbriand, Sainte-Élizabeth et Sainte-Catherine, le Pavillon de design de l'UQAM vient refermer l'îlot et s'approprier la presque totalité du volume. Au niveau du sol, le projet tente de redéfinir les espaces publics pour leur donner une seconde vie et accueillir les débordements des activités culturelles de l'école.

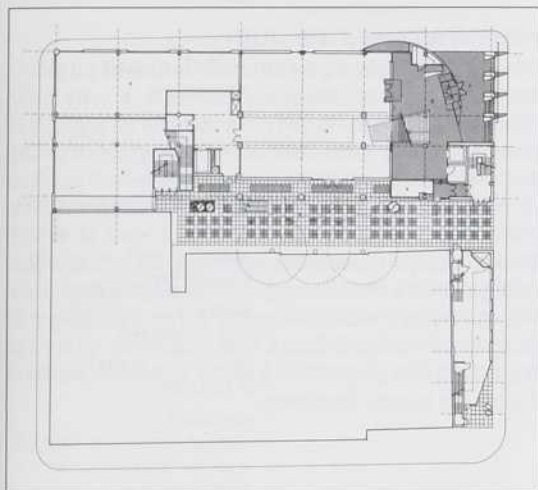
Les activités du Département de design sont organisées par groupements fonctionnels, reconnaissables à l'intérieur comme à l'extérieur. Ce parti est visible au niveau des coupes en particulier. Les différentes aires de circulation deviennent des lieux d'échanges. La galerie intérieure éclairée naturellement est le lieu privilégié d'identification de l'école. L'entrée et son parvis, situés en face d'une petite place, donnent accès à une grande salle d'exposition et un foyer dans lequel se trouve le noble escalier qui mène à l'étage de l'administration. Les classes sont situées sur deux étages dans l'extrémité ouest de l'immeuble, facilement accessible depuis le métro. Aux étages supérieurs, deux niveaux d'ateliers de production sont en relation avec les classes, les bureaux de professeurs et la cafétéria. Au dernier niveau, les laboratoires informatiques, le centre de documentation et une terrasse forment les angles de l'immeuble. Ainsi, le bâtiment se compose de deux équerres emboîtées pour contenir la cour. Un tunnel public relie le pavillon au campus central de l'université.

Le Pavillon de design est conçu en tant qu'outil pédagogique. Ses matériaux sont modestes et le travail architectural porte plutôt sur l'emploi inédit de ceux-ci. Les composantes techniques, normalement dissimulées, participent ici à son expression.

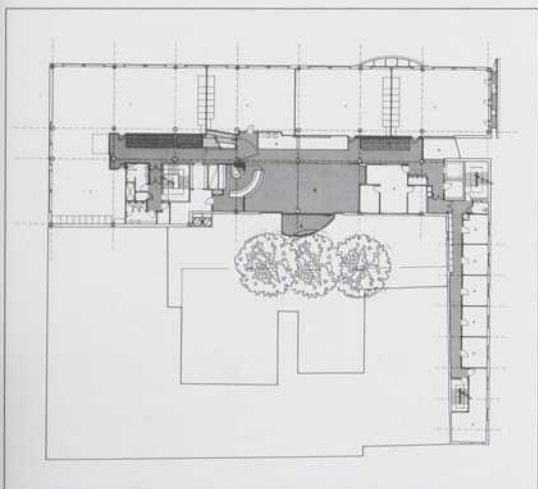
COMMENTAIRES DU JURY

Dans ce bâtiment à la fois complexe et monumental, le jury a apprécié des petites surprises déridantes et intéressantes. Sans vouloir faire de cette école un modèle de référence, le jury a reconnu ses énoncés didactiques et la valeur d'exemple de cette composition architecturale pour les étudiants. Cette pluralité de solutions spatiales, de matériaux, de fenestrations et d'éléments décoratifs nécessitait une main habile pour conserver une unité entre la grande et petite échelle de l'immeuble. Au delà du concept et des intentions de dialogue avec la ville et l'environnement, le jury s'est interrogé quant à l'usage réel qui sera fait de la cour intérieure et de la terrasse. Enfin, dans le travail au niveau de l'«accastillage», du détail et de la personnalisation de l'immeuble, le jury s'est demandé jusqu'où il était possible d'aller sans tomber dans l'excès.

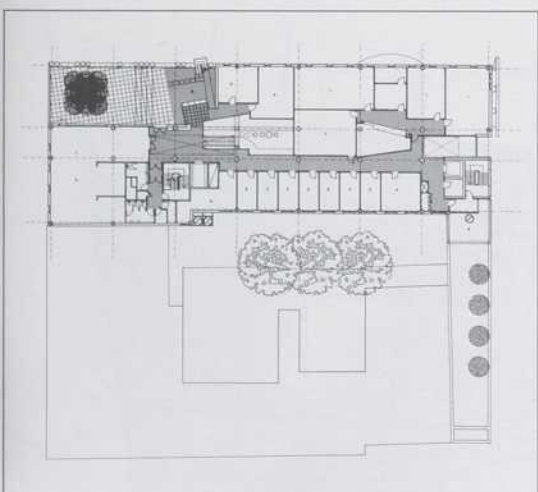




3



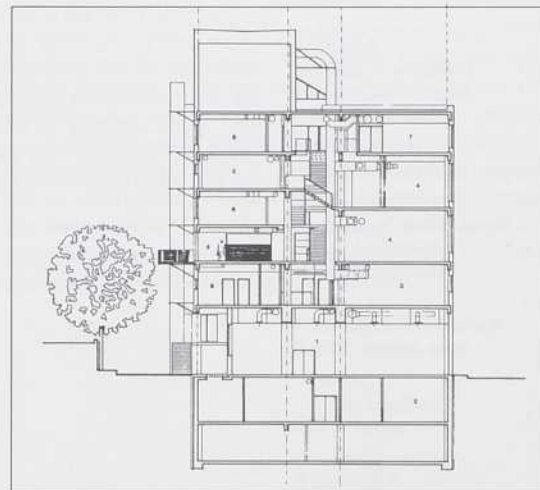
4



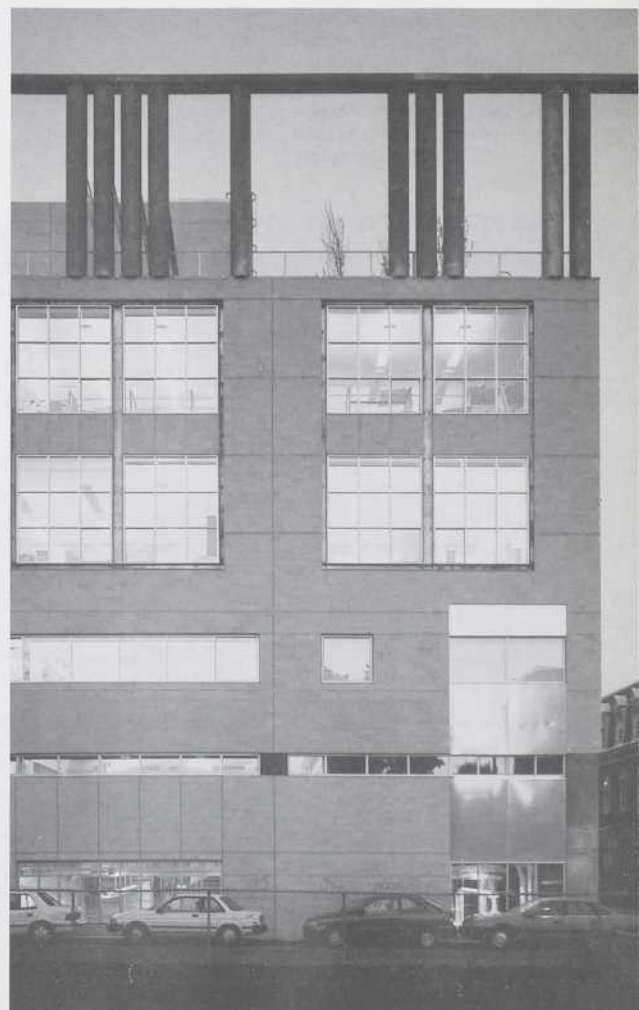
5



6



7



8

1. Détail
2. Façade Sanguinet vue de la place uqam
3. Plan du rez-de-chaussée
4. Plan du 3ième étage
5. Plan du 6ième étage
6. Galerie, vue vers l'ouest
7. Coupe transversale
8. Expression nocturne sur de Boisbriand

Prix
d'excellence
en architecture
1996

PRIX
D'EXCELLENCE
dans la catégorie
Architecture industrielle

ARCHITECTES

LeMoine, Lapointe,
Magne, architectes
et urbanistes

CHARGÉ DE PROJET

Michel Lapointe, architecte

COLLABORATEURS

Susan Ross, architecte
Violaine Leclair,
Patrice McInnes

CLIENT

Société d'énergie de la
Baie James (SEBJ)

INGÉNIEURS

Fortier, Franklin,
Legault, inc.

COUT DE L'INTERVENTION

150 000 \$

PROGRAMME

Ériger une halte
d'interprétation des
travaux réalisés de génie
et du panorama. La
concevoir de manière à
constituer un repère
visuel attrayant.

HALTE D'INTERPRÉTATION DE LA CENTRALE LAFORGE 2, NOUVEAU-QUÉBEC

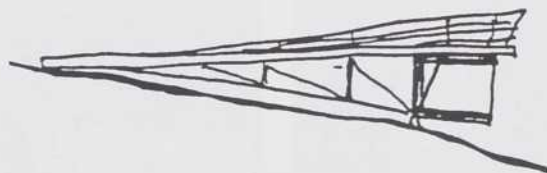
À quelques 1000 km d'ici, on oublie les chicanes de clochers entre Montréal et Québec. La nature devient maîtresse de nos pensées et on se prend à réfléchir sur les interventions de l'homme dans ces paysages sauvages. Savoir marquer sa trace avec toute la modestie, la poésie et l'efficacité des cairns sur les sentiers rocheux est une chose que nos sociétés modernes ont oubliée.

ÉNONCÉ DE PROJET

La Société d'énergie de la Baie James a comme politique d'aménager des haltes d'interprétation en des points stratégiques de ses installations pour permettre aux visiteurs d'apprécier et comprendre les ouvrages et leur environnement que la Société s'efforce d'ailleurs de respecter et de naturaliser après les interventions. Dans le cas présent, ce belvédère est déposé sur une colline intouchée qui domine les installations et toute la région. Le client souhaitait y mettre en valeur le panorama et créer un repère significatif et attrayant lorsque perçu en contrebas. À la manière d'un pylône, cette charpente d'acier galvanisé, légère et transparente, illustre le génie humain. Son plateau incliné projette dramatiquement le visiteur dans l'espace. En dessous, une passerelle de bois flotte au ras des lichens et mène à une cabane vitrée, construite pour protéger les visiteurs des intempéries et du vent. Tous les détails sont exécutés avec une volonté minimaliste et le souci de conserver une impression aérienne aux installations.

COMMENTAIRES DU JURY

Sachant à quel point il peut être difficile de faire un monument, le jury s'est beaucoup intéressé à cette halte d'interprétation dans laquelle il a identifié un geste de la trempe de la tour Eiffel, l'audace technologique en moins, bien entendu! Cette modeste structure perchée sur son flanc de colline lui est apparue comme un monument à l'industrie fait sans prétention, et une forme d'ode à la nature. C'est en tant que construction destinée à une industrie dont l'exécution lui a semblé imaginative et soignée dans le détail, que le jury a voulu lui décerner le Prix d'excellence de sa catégorie. Enfin, il tient à faire remarquer qu'il s'agit d'un projet rare qui parvient à mettre en lumière un site et à faire une lecture du paysage.



Prix
d'excellence
en architecture
1996

PRIX
D'EXCELLENCE
dans la catégorie
Architecture
résidentielle unifamiliale

ARCHITECTES
Casault, Delisle,
architectes

CHARGÉ DE PROJET
Pierre Delisle, architecte

COLLABORATEUR
André Casault, architecte

CLIENT
Pierre Delisle
et Lison Bédard

INGÉNIEURS
Calculatec inc.

COÛT DE L'INTERVENTION
75 000 \$

PROGRAMME

Insérer une petite maison
de ville à prix modique
sur une bande
de terrain étroite

PETITE MAISON DE VILLE, RUE DE LANAUDIÈRE, MONTRÉAL

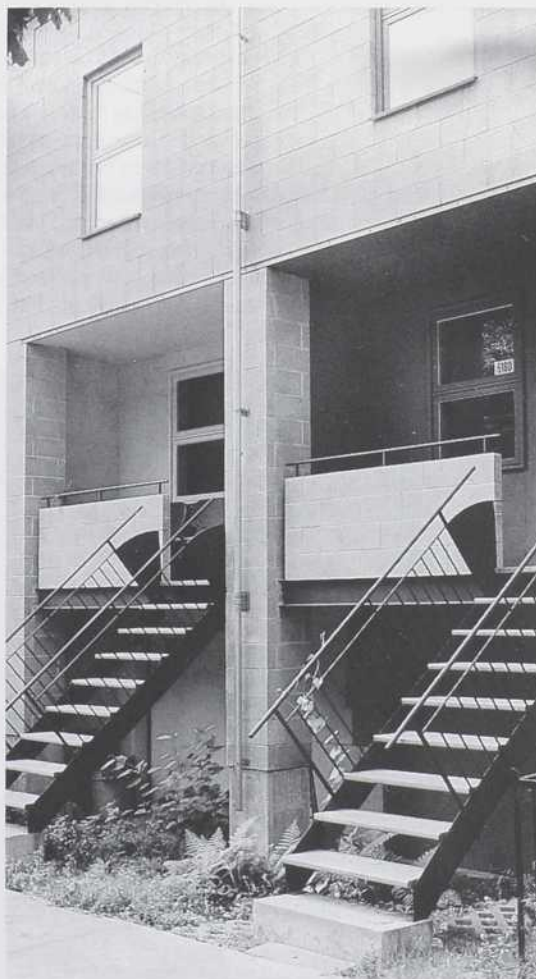
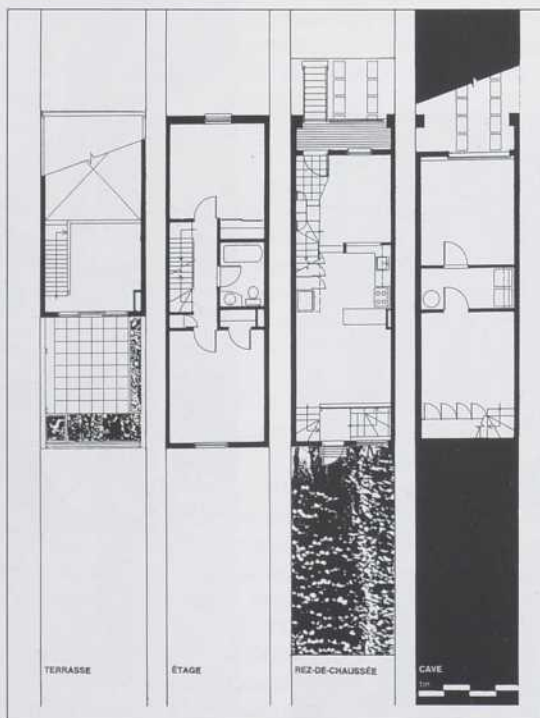
Cette modeste réalisation, tout à fait contemporaine et qui ne pêche pas par un excès de luxe, s'implante dans son quartier et sur sa rue avec une saveur bourgeoise. Alors que ses voisines sont des duplex de type traditionnel, elle s'insère avec distinction dans ce tissu par l'emploi d'un modèle revu de maison de ville, sorte d'hybride du «town house» et de la maison en rangée des banlieues et des nouveaux quartiers. À la fois en rupture et en continuité, l'architecture de cette insertion se démarque en prenant en charge les caractéristiques de son environnement sans toutefois faire du mimétisme. Chacune des demeures, pourtant identiques, est bien individuelle. La couleur omniprésente, ocre de la première et turquoise de la seconde, affirme bien fort leur individualité.

ÉNONCÉ DU PROJET

Sur un lot standard de 25 pieds (7,62 m), les architectes ont préféré placer deux maisons parfaitement autonomes de 3,8 m de large. Plutôt qu'un logement, c'est une maison complète avec son accès particulier, sa cave, ses escaliers, sa cour et son toit qui est insérée dans un contexte de densité moyenne. Tel que défini par les concepteurs, c'est une tranche de ville, mince tranche de l'îlot entre deux murs de blocs, que vient remplir la maison. La construction faite de matériaux standards comprend trois niveaux et une mezzanine. Au rez-de-chaussée, la cuisine sépare le séjour de la salle à manger, orientée vers la cour. Idée tout à fait remarquable, l'escalier qui mène à la cour et à la cave longe le mur extérieur et permet une expansion de l'espace vers le jardin.

COMMENTAIRES DU JURY

Ce projet s'est valu le Prix d'excellence pour l'ingéniosité manifestée à utiliser et détourner parfois le moindre élément fonctionnel à l'avantage de la qualité spatiale de l'intérieur. Le jury a aimé la modestie du projet, qui ne renie pas pour autant les besoins d'une jeune famille désirant être fière de son logis. Il a apprécié les moyens simples mis en oeuvre pour introduire une modénature, des textures, des couleurs et des éléments décoratifs. Il s'agit d'un projet intelligent, qui fait une utilisation judicieuse de l'espace et où il est sûrement agréable de vivre.



Prix
d'excellence
en architecture
1996

PRIX
D'EXCELLENCE
dans la catégorie
Conservation architecturale

ARCHITECTES

Les architectes
Boutros et Pratte

CHARGÉ DE PROJET

Raouf Boutros, architecte

COLLABORATEURS

Diane Guimont, arch.
Pedro Rodriguez, arch.
Pierre Abdulnour

CLIENT

Congrégation des Sœurs
de la Providence

INGÉNIEURS

C.I.M.A., Société
d'ingénierie

ARCHITECTE DU PAYSAGE

Jean-Jacques Binoux
(Les architectes
Boutros et Pratte)

COÛT DE L'INTERVENTION

750 000 \$

PROGRAMME

Aménager une aile du
complexe institutionnel
pour des organismes
extérieurs, par l'ajout d'un
ascenseur, l'intégration
d'un hall et l'aménagement
de la cour

RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DE L'AILE SAINT-VINCENT, MAISON DE LA PROVIDENCE, MONTRÉAL

Les congrégations religieuses sont des gens d'affaire avisés, mais également parmi les meilleures clientes qui se trouvent. Bien avant l'heure, elles ont appliqué la logique d'un développement durable et encore aujourd'hui, par leurs initiatives en matière de conversion et utilisation de leur patrimoine immobilier, elles font preuve d'une certaine autonomie de pensée qui mériterait d'être citée en exemple. Leurs décisions en la matière découlent d'une analyse rationnelle de la situation et d'une reconnaissance de la valeur des choses. L'exemple de l'aile Saint-Vincent témoigne de cette sensibilité où l'architecte et les autres professionnels trouvent un terrain fertile pour exercer leur profession.

ÉNONCÉ DE PROJET

Cette propriété, l'une des cinq détenues par cette congrégation à Montréal, a été construite à différents moments durant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Le bâtiment de la Maison de la Providence longe la rue Fullum. L'aile Saint-Vincent et les ateliers et garages connexes sont situés à l'arrière et donnent sur le boulevard de Maisonneuve Est. Au centre se trouve la cour Nord.

Le nombre de religieuses diminuant, la Congrégation a décidé d'ouvrir l'aile Saint-Vincent à des groupes et des organismes extérieurs pour loger des personnes provenant des milieux défavorisés : une initiative conforme à sa mission sociale. L'intervention consistait donc à rendre accessible l'Aile en y aménageant un nouvel accès, un hall d'entrée, et en y installant un ascenseur.

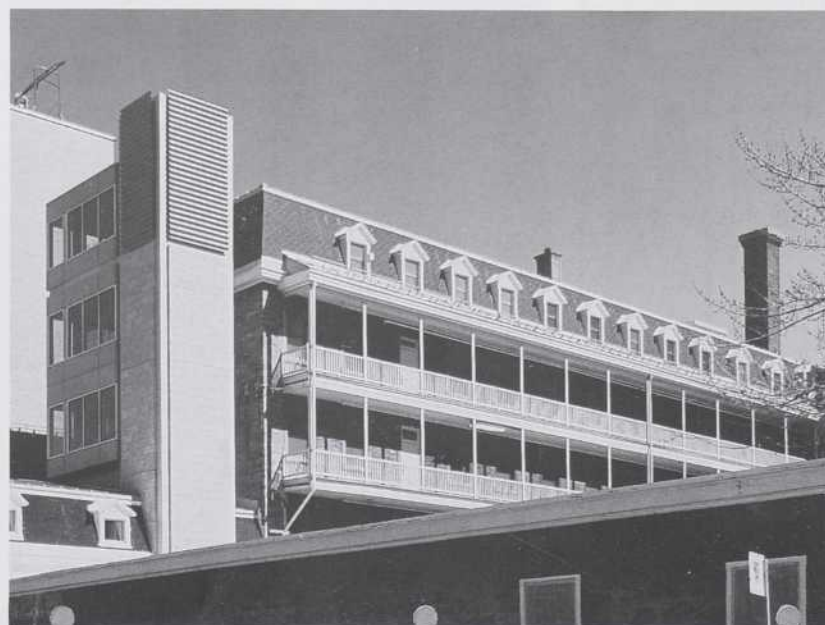
Le parti proposé par les architectes consiste à conserver le bâtiment de deux étages sur de Maisonneuve (probablement la construction à l'origine de l'ensemble) et de le convertir en hall d'accueil. Le plancher du 2^e étage enlevé, les éléments de charpente conservés ou nécessaires au contreventement et les nouvelles cloisons clairement reconnaissables assurent une qualité toute particulière à la lecture de l'espace. L'introduction d'une nouvelle porte cochère pour l'accès véhiculaire, près du bâtiment converti, a permis de redonner de l'autonomie à la construction originale et de rendre visible l'ascenseur.

La nouvelle tourelle de l'ascenseur est revêtue de pierres procurant une solidité visuelle à son volume. Elle est chapeautée, sur trois côtés, par des écrans ondulés en aluminium peint, rappelant la couleur et la linéarité des mansardes. Les murs des paliers, qui lient l'ouverture des portes de l'ascenseur au bâtiment Saint-Vincent existant, sont revêtus de panneaux légers en aluminium et de verre.

Ce projet, réalisé avec un budget serré, explore un vocabulaire architectural à la fois contextuel et contemporain. Ses gestes sont francs. Les détails, par les matériaux et leur assemblage, révèlent une finesse de conception au niveau de l'exécution des travaux.

COMMENTAIRES DU JURY

De l'agrandissement et de la nouvelle entrée à la cour, le jury a retenu avant tout la lecture nouvelle permise de la partie ancienne de l'aile Saint-Vincent. Toutes les interventions de ce projet assument leur contemporanéité dans un effort qui ne fait pas que reconduire l'ancien. Il a semblé au jury que, grâce à la maîtrise des architectes, cette approche devenait plutôt complémentaire au langage de l'architecture ancienne. Toutefois, le traitement supérieur du volume de l'ascenseur, dont le dessin fut jugé forcé par certains jurés, n'a pas fait l'unanimité. En décernant le Prix d'excellence à ce projet, le jury tient à souligner le soin apporté à mettre en place ce dialogue entre deux moments de l'architecture au Québec.



Prix
d'excellence
en architecture
1996

MENTION
dans la catégorie
Architecture institutionnelle

ARCHITECTE

Pierre Thibault, architecte

COLLABORATEURS

Chantal Douville, arch.,
J.-François Fortin, arch.,
Eric Thibodeau, arch.,
Donald Lavoie,
André Limoges

CLIENT

Corporation honorifique
agrée, propriétaire des
établissements ancestraux
d'Upton (CHAPEAU)

COÛT DE L'INTERVENTION
600 000 \$

THÉÂTRE DE LA DAME DE CŒUR, UPTON

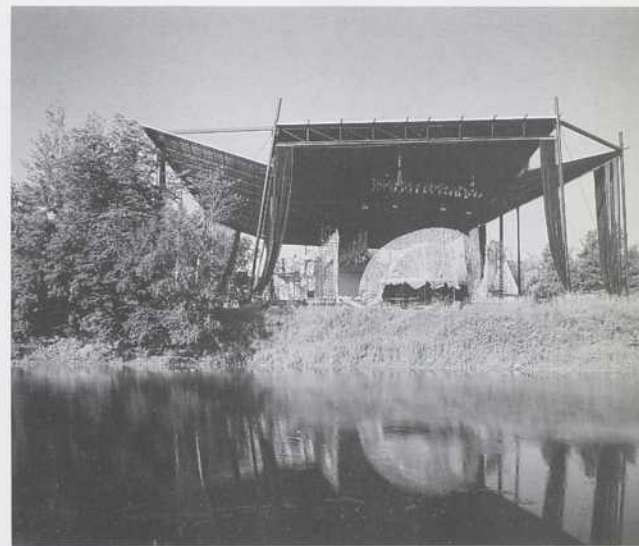
Ce théâtre, qui constitue en quelque sorte «l'industrie» de la place, ne doit pas pour autant nous tromper quant à sa catégorie typologique. Le jury a jugé bon de l'inscrire plutôt avec les autres projets institutionnels auxquels s'apparente mieux sa fonction de présentation de spectacles. Le projet est dominé par une imposante toiture, sorte de chapiteau permanent ouvert sur son environnement. Comme les marionnettes géantes qui y déambulent, ses supports sont fichés dans le sol à l'oblique. Avec son cours d'eau avoisinant et ses prés, le bâtiment nous invite à la poésie, à la rêverie ou au romanesque des déjeuners sur l'herbe.

ÉNONCÉ DE PROJET

Bénéficiant d'un site d'une superficie de 45 arpents, traversé par deux affluents de la rivière Saint-François, en périphérie du village de Upton, la corporation CHAPEAU qui produit des spectacles de marionnettes géantes possédait déjà des installations de théâtre extérieure pour ses besoins. Dans cette nouvelle étape, il s'agissait d'apporter des améliorations pour assurer la présentation des spectacles et protéger les spectateurs lors d'intempéries. L'érection de murs suivrait. Dans ce projet, la toiture principale est composée d'une structure d'acier et d'une structure secondaire en bois lamellé. Les eaux se déversent vers l'intérieur et sont collectées dans une gouttière de grande taille.

COMMENTAIRES DU JURY

Ce projet très imaginaire présente un grand intérêt au niveau du concept, qui vient répondre adéquatement et avec brio aux besoins très particuliers du programme et du genre de spectacles. La réalisation montre une grande souplesse d'expression. La tectonique du bâtiment est toutefois apparue imparfaite et ne parvient pas à restituer le concept illustré par la maquette. Par ailleurs, la réalisation des structures d'accueil respecte, selon le jury, le paysage avoisinant.



Prix
d'excellence
en architecture
1996

MENTION
dans la catégorie
Architecture institutionnelle

ARCHITECTES

Cormier, Cohen, Davies,
architectes

CLIENT

Centre international du
loisir culturel de
Trois-Pistoles

INGÉNIEURS

Sopax M.H., groupe
conseil Itée

ARCHITECTE DU PAYSAGE

Claude Cormier

COÛT DE L'INTERVENTION

900 000 \$

PARC DE L'AVENTURE BASQUE EN AMÉRIQUE, TROIS-PISTOLES

À l'opposé de l'estuaire du Saguenay et de son aventure contemporaine de chasse à la baleine, se trouve la petite Île aux Basques, nom qu'elle tire de l'exploitation qu'en ont faite les baleiniers basques au XVI^e siècle. Si le sujet éveille toutes sortes de légendes, Alexis Tremblay, dans le film Pour la Suite du monde de Perreault, nous en donne toute la grandeur : «...parce que c'est la pêche la plus enivrante... qui donne le plus passion (sic) à l'homme... la pêche la plus belle qui peut se faire». Ces Basques ont laissé des traces que ce centre d'interprétation, installé sur la rive de Trois-Pistoles, veut rendre accessibles. Éclatées comme les pièces fragmentées d'un artefact archéologique, les différentes parties du centre d'interprétation proposent à chaque visiteur son point de départ pour s'initier à cette grande aventure commerciale et marine.

ÉNONCÉ DE PROJET

Le Parc de l'aventure basque en Amérique est un centre d'interprétation traitant de la venue des pêcheurs de baleines dans l'estuaire du Saint-Laurent. Il se veut un point d'ancrage de la culture basque en Amérique. Il comprend un bâtiment de 580 m² abritant des fonctions de recherche, de diffusion et des aménagements extérieurs voués au sport et au spectacle. Installé dans une partie suburbaine de Trois-Pistoles, le Parc de l'aventure basque en Amérique est composé d'éléments fonctionnels qui sont à la fois anecdotiques et structurants. Le bâtiment, qui s'inspire de la forme d'une baleine émergeant de l'eau, et un

mur-écran évoquant les baleiniers qui traversaient l'Atlantique, forment une équerre qui annonce le Parc et définit ses limites. Au cœur de l'ensemble, un fronton et un terrain de pelote, seuls éléments urbains transposés du Pays basque au Québec, sont les témoins d'échanges sportifs Europe-Amérique et accueillent des spectacles locaux. Tout au long de son parcours, le visiteur croise des éléments construits qui organisent le paysage et qui mettent en scène des aspects de cette histoire marine. Les matériaux retenus servent souvent de métaphore pour illustrer des personnages de cette histoire. La commande de ce projet a été obtenue par voie de concours de projet sur invitation restreinte.

COMMENTAIRES DU JURY

Ce projet, de confession non-conformiste, est apparu également aux jurés comme d'un grand formalisme. Le jury a été séduit par la créativité, le dynamisme, l'emploi de la couleur qui ont conduit les architectes à ce que les jurés ont qualifié de «folle recherche» au sens de débridée. Les résultats sont souvent étonnants et se prêtent à des lectures contradictoires. Sans faire l'unanimité, ce projet est apparu, à certains égards, profond dans l'expérience offerte aux visiteurs et dans sa critique de notre société, mais il a aussi suscité des restrictions en regard d'une certaine «soumission» aux modes actuelles. C'est pour ne pas avoir laissé indifférents les jurés que ce projet s'est mérité une Mention.



Prix
d'excellence
en architecture
1996

MENTION
dans la catégorie
Architecture industrielle

ARCHITECTES

Birtz, Bastien, architectes

CHARGE DE PROJET

Clément Bastien,
architecte

COLLABORATEUR

Benoît Laforest, arch.

CLIENT

Ville de Terrebonne /
Société québécoise
d'assainissement des eaux

INGÉNIEURS

STRUCTURE, MÉCANIQUE ET

ÉLECTRICITÉ

Axor, experts-conseils inc
et Enviroservices inc.

COÛT DE L'INTERVENTION

2 250 000 \$

STATION D'ÉPURATION DES EAUX DE TERREBONNE

Siégeant au bord de ces immenses étangs comme un batracien aux abords d'une mare, ce projet, peu visible à la population, possède les qualités et la richesse formelle trouvées dans la nature. Articulé selon les besoins de l'ingénierie, modelé par le système de filtration, répondant à la force des machines, ce bâtiment présente une richesse de formes, de matériaux, de couleurs et de détails qui, à première vue, apparaît éclectique. En réalité, une unité d'écriture traverse chacune des façades de cette machine moderne qui se lit comme une nouvelle dans un recueil.

ÉNONCÉ DE PROJET

La station d'épuration est construite sur un site de 300 000 m², une ancienne carrière de sable en bordure de l'autoroute n° 640. Constituant un projet d'ingénierie avant tout, l'ingénieur-conseil, maître d'oeuvre, dicte les contraintes d'organisation de l'immeuble. Poursuivant le travail, les architectes ont voulu établir une relation dynamique et étroite entre les étangs et le bâtiment de services. Sa fonction et sa petite taille ont influencé la volumétrie pour le rendre visible à distance. Le concept du bâtiment s'articule autour de deux volumes parallèles glissant l'un sur l'autre. Le premier, monolithique, à l'arrière, reçoit les

salles à réservoirs. Le second, plus sculptural et industriel, accueille les mécanismes plus dynamiques du traitement des eaux. La fonction principale de l'édifice est de loger les soufflantes nécessaires à l'aération des étangs. À l'avant, les prises d'air sont exprimées comme quatre tourelles. Au centre, le laboratoire forme un blockhaus recouvert de panneaux d'acier. Adjacente, l'entrée du bâtiment est couronnée d'une tourelle d'observation. À l'autre extrémité, la chambre des effluents et celle du pré-traitement/dégrillage, complètent les installations.

COMMENTAIRES DU JURY

Ce projet a été apprécié pour son expression et le respect manifesté envers les fonctions et la machinerie qu'il abrite. Le plan de l'immeuble épouse fidèlement l'organisation générale du processus de traitement d'épuration des eaux. Il est apparu aux jurés assez audacieux d'appliquer une telle richesse de textures au traitement des façades. Cela lui a semblé même particulièrement intéressant dans ce domaine de la construction civile souvent négligé, et où la qualité architecturale se fait rare. Devant cette profusion de matériaux, volontairement juxtaposés, sorte de réflexion sur la question, le jury a reconnu la maîtrise des détails qui fait la différence entre des solutions brouillons et de belles solutions architecturées.



Prix
d'excellence
en architecture
1996

MENTION
dans la catégorie
Architecture industrielle

ARCHITECTES

Les architectes Lemay et
associés

CHARGE DE PROJET

Jacques Lavergne,
architecte associé

COLLABORATEURS

Louis T. Lemay, arch.,
associé chargé de design
Jean-François Garneau,
arch.,
Pierre Larouche, arch.

CLIENT

Industries Schlumberger

INGÉNIEURS

STRUCTURE MÉCANIQUE ET

ÉLECTRICITÉ

Pluritec ltée

COÛT DE L'INTERVENTION

8 000 000 \$

SIÈGE SOCIAL INDUSTRIES SCHLUMBERGER, TROIS-RIVIÈRES

À voir comment nos compteurs électriques viennent souvent s'accrocher aux façades de nos résidences comme des verrues, il est souhaitable que nous puissions bénéficier plus en aval, des hauts standards de cette entreprise canadienne de fabrication de compteurs, une branche de la multinationale Schlumberger. Derrières des lignes sobres et des matériaux aux reflets et couleurs bien démarqués se devine l'expérience des architectes pour ce genre de programme. Ici, comme dans les domaines du génie, les solutions apparemment évidentes sont le fruit d'un travail achevé au niveau de la conception et de la confiance du client envers ses professionnels conseils.

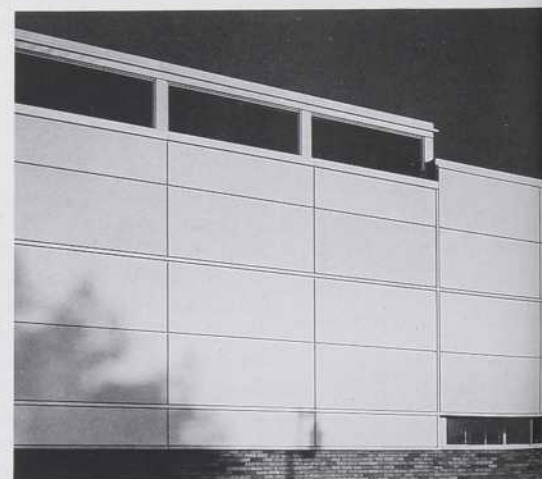
ÉNONCÉ DE PROJET

Ce projet est situé dans un nouveau quartier industriel de Trois-Rivières, sans qualité particulière sinon d'être voisin des commerces à grande surface tel que «Club Price» et d'être visible de l'autoroute n° 40. Sur ce site, à l'angle des boulevards Bellefeuille et des Récollets, les Industries Schlumberger ont décidé d'y ériger leur seule usine canadienne et leur siège social. Pour cette entreprise, il s'agissait de construire pour l'avenir sur de nouvelles bases. Fidèle à sa philosophie, elle s'est adressée à des professionnels afin de lui proposer un bâtiment de grande qualité fonctionnelle et visuelle, comme en font foi les résultats. La zone administrative longe le boulevard de Bellefeuille et la zone de camionnage se retrouve à l'arrière. Entre les deux se situent les grands espaces de production illuminés par

un éclairage zénithal. L'usine est un lieu de production certes, mais aussi un lieu de vie. Des espaces de rencontre sont positionnés à l'intersection des espaces administratifs et de production. La volumétrie est articulée selon l'échelle de l'environnement et permet une lecture à partir des grands boulevards. Ainsi, de grands pans d'aluminium et de briques se juxtaposent de façon à escorter le passage des véhicules. Les volumes proposent une lecture contemporaine des espaces de production avec une certaine simplicité de moyens sans métaphore ni association d'idée. Autour de l'entrée principale, un soin particulier au niveau du détail procure une impression de distinction et de confiance.

COMMENTAIRES DU JURY

Cet intéressant projet montre avec beaucoup de justesse l'équilibre à atteindre dans le traitement architectural d'un bâtiment industriel. Selon les jurés, le professionnalisme des architectes a permis d'éviter le piège facile d'un traitement surfait des façades. Ils ont apprécié la particularité avec laquelle chacune des façades est dessinée et le grand soin apporté aux détails de construction. Ils auraient souhaité retrouver le même niveau de maîtrise et de pureté sur tous les côtés de l'immeuble. Le langage néo-moderne, par son élégance, a été jugé adéquat pour cette grande entreprise.



Prix
d'excellence
en architecture
1996

MENTION
dans la catégorie
Architecture commerciale

ARCHITECTES

Les architectes Lemay et
associés / LeMoynes,
Lapointe Magne,
architectes et urbanistes

CHARGÉ DE PROJET

Georges Lemay, architecte

COLLABORATEURS

Robert Magne, arch.
Susan Ross, arch.
Michel Lapointe, arch.
Louis T. Lemay, arch.
André Cardinal, arch.
Jean-Fr. Garneau, arch.
André Leguerrier, arch.
Hélène Limoges,
Frédéric Dubé,
Marc-André Loignon

CLIENT

Club de hockey Canadien
inc.

COÛT DE L'INTERVENTION

165 000 000\$

CENTRE MOLSON, MONTRÉAL

Renommée oblige, cet amphithéâtre sportif est sûrement l'immeuble contemporain le mieux connu du grand public. Il a été présenté, commenté, admiré, comme aucun bâtiment au Québec ne l'a été. Tout s'explique quand il s'agit du « temple » du Club de hockey Canadien. Le tohu-bohu passé, les initiés à l'architecture peuvent maintenant commencer à se faire leur propre idée de l'ouvrage.

ÉNONCÉ DE PROJET

Un amphithéâtre de 21 400 places comporte des contraintes de taille pour assurer le déplacement des foules. Dès le premier stade de la conception, toutes les voies d'accès ont été prises en compte pour établir un schéma d'organisation. Ceci a conduit à la différenciation de chacune des faces de l'immeuble. À l'étape de sa matérialisation, on a voulu rendre le bâtiment résolument urbain, par une expression de sa fonction et des techniques de construction. Le choix des matériaux (brique, béton apparenté au calcaire, verre) et la facture industrielle du traitement des façades tirent parti de l'histoire du site et de la présence de la Gare Windsor. Malgré sa capacité, l'enceinte demeure compacte. La pente des gradins y est plus forte que dans d'autres installations similaires. Les espaces intérieurs, autant l'enceinte que les coursives, espaces de circulation

verticale et zones de services, sont définis par la juxtaposition d'éléments de charpente apparents et d'éléments de finition systématisés. Chacune des façades possède sa personnalité. Sur la rue la Gauchetière, l'entrée principale reçoit un traitement plus formel avec sa marquise axée sur la rue Drummond, ses cheminées et sa galerie d'observation. Sur la rue de la Montagne, la façade met en valeur l'accès au Terminus des trains de banlieues. Coté rue Saint-Antoine, s'organisent, à l'extrémité ouest l'entrée de la future tour, vers le centre celle du stationnement, et à l'extrémité est l'escalier monumental vers la cour Windsor. Enfin, dans cette cour la façade se dématérialise en une vaste surface de verre légèrement inclinée.

COMMENTAIRES DU JURY

En limitant son jugement à l'immeuble du Centre Molson, le jury a constaté la réussite du projet et l'effort maximum consenti pour solutionner le programme sur un terrain exigu. Il s'agit là d'un immeuble aux façades bien dessinées bien que le nombre des artifices soit important. La partie de la cour intérieure a retenu son attention en raison de ses qualités et de sa contribution aux espaces publics et à l'environnement immédiat. L'organisation interne des lieux est très bien contrôlée.



Prix
d'excellence
en architecture
1996

MENTION
dans la catégorie
Architecture commerciale

ARCHITECTES

LeMoynes, Lapointe,
Magne, architectes et
urbanistes

CHARGÉ DE PROJET

Robert Magne, architecte

COLLABORATEURS

Michel Lapointe, arch.,
Susan Ross, arch.,
Frédéric Dubé,
Hélène Limoges,

CLIENT

La Corporation
Première Québec / Solim

COÛT DE L'INTERVENTION

4 500 000 \$

LE 1801, DE MAISONNEUVE OUEST, MONTRÉAL

À l'endroit même où se trouvait un édifice de métro aux allures champêtres recouvert de bardeaux de cèdre, se trouve aujourd'hui ce nouvel édifice à bureaux des plus urbains. Sans fracas, il nous séduit et nous invite à marcher de son côté de rue, sur l'air de la chanson de Lou Reed. Cet immeuble moderne par ses éléments architecturaux est rythmé à sa base par des volumes simples rappelant la période victorienne. L'organisation verticale des façades respecte la règle classique de la succession de trois parties : une base modelée, un corps principal légèrement texturé et un couronnement bien proportionné. Bénéficiant d'un ensoleillement exceptionnel, le traitement des fenêtres est des plus dynamiques, les plus contrastées se retrouvant aux deux premiers niveaux.

ÉNONCÉ DE PROJET

Les gabarits prescrits par les autorités municipales délimitaient un volume presque cubique, formant une masse trapue et horizontale. Pour accentuer la verticalité de l'immeuble et mieux répondre aux tours de la rue de Maisonneuve, le corps principal est scindé et semble former deux volumes, l'un au-dessus du métro, l'autre au-dessus de l'entrée de l'immeuble. À chacune des parties correspond un module distinct de fenêtres. Au sommet, une projection de béton chapeaute l'appentis vitré en retrait. Cette audacieuse marquise, très éclairée la nuit, souligne à l'échelle du quartier la présence de ce bâtiment d'angle et identifie du coup la station de métro.

Sur la rue Saint-Mathieu, quatre avant-corps de trois étages forment la pierre angulaire de la stratégie d'insertion au contexte. Au niveau de la rue, ils forment une arcade protégeant les usagers des transports en commun. Plus au nord, une construction distincte par sa volumétrie de trois étages assure la transition avec le reste de l'îlot et autorise ainsi une quatrième façade fenêtrée. Une brique surdimensionnée, matériau noble et économique, recouvre le corps principal du bâtiment. Toute la fenestration est fabriquée en aluminium anodisé. Au niveau piéton, des murs rideaux de verre clair et opaque, des insertions d'acier, des feuilles de métal strié et du béton confèrent une image novatrice aux devantures commerciales.

COMMENTAIRES DU JURY

Dans cet édifice qui tient compte des deux typologies de bâtiment (maison en rangée et immeuble en hauteur) et dont la composition est remarquable, les membres du jury ont beaucoup apprécié l'implantation au sol et l'organisation des entrées. Le traitement du coin et celui du niveau de la rue est rendu selon eux avec élégance et sobriété. Ils y ont vu un immeuble bien intégré à son voisinage qui tient compte de sa localisation au centre-ville avec lequel il établit un dialogue. En lui attribuant une Mention, le jury tenait à souligner l'architecture exemplaire et la dimension civique de ce bâtiment.



Prix
d'excellence
en architecture
1996

MENTION
dans la catégorie
Architecture commerciale

ARCHITECTES

Gauthier, Guité, Daoust,
architectes / Le Groupe
Lestage, design urbain /
Provencher, Roy,
architectes / Les
architectes Dupuis,
Dubuc et associés

CHARGÉ DE PROJET

Renée Daoust,
architecte et urbaniste

COLLABORATEURS

Jean-Claude Dupuis,
architecte
Paul Gauthier, architecte
Claude Provencher,
architecte

CLIENT

Tennis Canada

COÛT DE L'INTERVENTION

18 850 000 \$

CENTRE DE TENNIS DU PARC JARRY, MONTRÉAL

Lors des tournois, le silence est de rigueur. L'architecture de ce bâtiment est un peu du même ordre. En s'attardant au plan d'ensemble et sa maquette, on croirait voir resurgir les forums impériaux de Rome avec leur ordonnance et leur géométrie épurée. De cette architecture se dégage une sérénité quant aux principes de sa conception. La disposition découle d'une logique implacable. Les choix de matériaux et leur assemblage répondent aux lois de la raison. Concentrés presque exclusivement sur la seule fonction tennistique, les concepteurs nous ont, pour ainsi dire, servi un as !

ÉNONCÉ DE PROJET

Occupant la partie sud-ouest du parc Jarry, ces aménagements ont littéralement modifié la structure du parc pour mieux l'inscrire dans la trame urbaine. Le plan d'ensemble est bâti à partir d'un axe nord-sud, exigence de la compétition internationale. Tangent au bâtiment, un axe est-ouest protocolaire nous relie à la rue Faillon, entrée des installations. Dans l'alignement de l'avenue Esplanade, un chemin depuis la rue Jarry vient dessiner une place triangulaire à l'entrée des bâtiments. En référence à ce sport, le traitement architectural mise sur l'utilisation du

blanc pour les matériaux de revêtement et le mobilier urbain, définissant un ensemble bâti monochrome. Le stade du Maurier, ouvrage de béton préfabriqué et d'acier, reprend la trame structurale du centre de tennis. Quatre tours de maçonnerie, joutées par des escaliers, articulent le parti architectural et permettent l'intégration des anciennes parties bétonnées. Au plan de l'architecture intérieure du stade, la recherche s'est portée vers la création d'une échelle intime. La façade nord des tennis intérieurs, qui reçoit les espaces à bureaux et services est fenêtrée, ce qui contribue à l'animation de l'axe protocolaire. Les halls d'entrée hauts de deux étages, posés aux extrémités, bénéficient d'une relation visuelle privilégiée avec l'environnement paysager.

COMMENTAIRES DU JURY

Le jury a noté le haut calibre de cet équipement. La structure économique du stade respecte les besoins du programme. Elle dégage une atmosphère de convivialité. Si un certain manque d'audace a été évoqué, on a par contre accepté avec beaucoup de sympathie l'attitude professionnelle qui jalonne l'ensemble du projet et l'esprit ludique qui l'habite. Le jury lui a attribué une Mention pour sa facture et pour l'expression réussie de sa fonction.



Prix
d'excellence
en architecture
1996

MENTION
dans la catégorie
Architecture
résidentielle unifamiliale

ARCHITECTES

Wolff, Shapiro, Kuskowski,
architectes

CLIENT

M. William Alexander

APPARTEMENT AU 2, WESTMOUNT SQUARE, WESTMOUNT

C'est durant cette période unique de la construction à Montréal, et possiblement pendant ses plus belles années, que Mies van der Rohe a réalisé le Westmount Square (1964-1969), un édifice dont la valeur patrimoniale n'est plus à démontrer. Ces travaux d'aménagement pour un appartement locatif peuvent en surprendre certains. Ils ont toutefois le mérite de se limiter aux composantes fonctionnelles de l'appartement et donc d'y ajouter une plus-value utile à très long terme. Chaque geste semble ici posé avec la conscience de l'éternité. Les panneaux de bois, les carreaux de granit, l'escalier redessiné ajoutent une saveur théâtrale au panorama sur Montréal.

ÉNONCÉ DE PROJET

L'architecture de l'immeuble, avec ses fenêtres qui font la hauteur complète des murs, a servi de point de départ au projet. Contrairement au plan d'origine, l'aménagement des blocs de services se fait en tenant compte de la lumière naturelle et des vues extérieures. L'ambition des concepteurs a été de reproduire avec la même rigueur les règles de transparence et le soin du détail qui prévalent dans l'architecture de Mies. Le noir du granit établit une relation abstraite de continuité avec le mur rideau. Les panneaux d'érable et de palissandre reprennent le rythme des fenêtres. Pour compléter, les détails d'assemblage sont faits avec la plus grande attention et dans la plus grande simplicité. L'escalier, entre l'entrée et l'appartement, est devenu un élément sculptural à la suite de la modification

de son garde-corps. Les espaces du séjour et de la salle à manger sont respectivement signalés par un bar et par un plafond suspendu. À l'étage supérieur, les chambres sont organisées de manière à maximiser le confort et la privauté. Une nouvelle bibliothèque sert d'espace tampon à l'accès de la chambre principale.

COMMENTAIRES DU JURY

De ce bel exercice de réinterprétation dans un immeuble à la forte personnalité, le jury a surtout reconnu l'habileté à établir la richesse des espaces avec peu de choses. Le jury a noté que, tout en flirtant avec la pensée architecturale de Mies, les architectes ont inséré avec soin des nuances contemporaines à l'exécution des divers éléments de l'aménagement intérieur. L'environnement créé est serein, élégant et bien détaillé.



Prix
d'excellence
en architecture
1996

MENTION
dans la catégorie
Architecture résidentielle
Ensemble d'habitations

ARCHITECTES

Pearl, Poddubiuk,
architectes

CHARGÉ DE PROJET

Daniel Pearl, architecte

COLLABORATEURS

Mark Poddubiuk

arch.

Bernard Olivier,

Kati Rubinyi,

Jill Hogan

CLIENT

Les Habitations
Saint-Ambroise

COÛT DE L'INTERVENTION

500 000 \$

LES HABITATIONS SAINT-AMBROISE, MONTRÉAL

Les habitations Saint-Ambroise et sa voisine, la résidence Saint-Ambroise, un projet primé par les Prix d'excellence 1993, offrent une belle entrée à la rue Rose-de-Lima qui les sépare. Toutes deux nous semblent avoir tiré des leçons de la maison Schroeder de l'architecte Rietveld. Trait local d'originalité, nous ne sommes plus dans les terres vierges de la banlieue d'Utrecht, mais dans un quartier ouvrier qui bénéficie de la proximité d'un marché public. Les résultats de ces habitations sont convaincants. Non seulement possèdent-elles des entrées individuelles, mais chacune tire de son environnement immédiat l'occasion d'une disposition originale. Au niveau de la rue, l'emploi de la brique accentue l'impression d'une forte muraille. Au-dessus, la texture lisse des crépis donne une image de villas européennes.

ÉNONCÉ DE PROJET

Situé en tête d'îlot, une position stratégique qui permet des façades sur trois cotés, ce projet d'habitation de quatre unités est né d'une réflexion concernant l'habitat urbain. Le concept table sur un processus d'«hybridation» qui tient compte de trois aspects : le projet urbain, l'environnement domiciliaire et la construction résidentielle durable. Au plan urbain, chacune des paires d'unités respecte l'alignement des rues. Vers le marché, les unités prennent une volumé-

trie plus ample et des particularités qui répondent aux espaces publics. Du côté opposé, les deux autres unités conservent les proportions des constructions traditionnelles. Au plan domestique, par souci de respecter le caractère privé de l'habitation, les concepteurs ont préféré une subdivision verticale des unités. Tenant compte de l'environnement immédiat, l'organisation interne des espaces diffère d'une unité à l'autre. Les espaces de vie ont été élevés au-dessus du rez-de-chaussée, dont la fonction est polyvalente (atelier, bureau, etc.). Au niveau de la construction, on a pris soin de bâtir de façon économique tout en préférant l'usage de matériaux nouveaux, performants et souvent respectueux de l'environnement.

COMMENTAIRES DU JURY

Tout en notant la relative modestie de ce projet, le jury a accordé beaucoup de crédit à ce travail de fragmentation et de recherche sur cette typologie d'appartements. L'ensemble lui est apparu tout à fait maîtrisé tout comme d'ailleurs l'utilisation du site et de son terrain difficile. Il a éprouvé une certaine affection pour la qualité des espaces et la variété de perspectives offertes sur les environs. Il y a reconnu des signes de grandes compétences professionnelles, tout en s'interrogeant sur le vieillissement des façades au fil des décennies.



Prix
d'excellence
en architecture
1996

MENTION
dans la catégorie
Design urbain

ARCHITECTES

Gauthier, Guité, Daoust,
architectes / Le Groupe
Lestage, design urbain /
Les architectes

Bernard et Cloutier /
Pierre Cayer, architecte

CHARGÉ DE PROJET

Paul Gauthier, architecte

COLLABORATEURS

Christian Bernard,

architecte

Pierre Cayer, architecte

CLIENT

La Société des
casinos du Québec inc.

COÛT DE L'INTERVENTION

120 000 000 \$

AMÉNAGEMENT DU SITE ET IMPLANTATION DU CASINO DE HULL

La maxime voulant que le temps soit de l'argent trouve dans ce type de programme une démonstration certaine. Imaginez, la conception et la réalisation de l'immeuble de 23 500 m², des infrastructures et l'aménagement d'un site de 140 000 m² n'auront nécessité que 12 mois de travaux. Dans ce site tout à fait exceptionnel, entre le lac des Carrières et le lac Leamy, sur une langue de terrain en forme de presqu'île, on a implanté l'immeuble et développé une monumentalité classique, pour ainsi dire processionnelle, à l'approche. En étudiant le plan d'ensemble, d'ailleurs séduisant, on y retrouve l'esprit rationnel des églises jésuites : parvis, grande nef, déambulatoire des bas-côtés, tous dirigés vers le maître-autel, point focal unique.

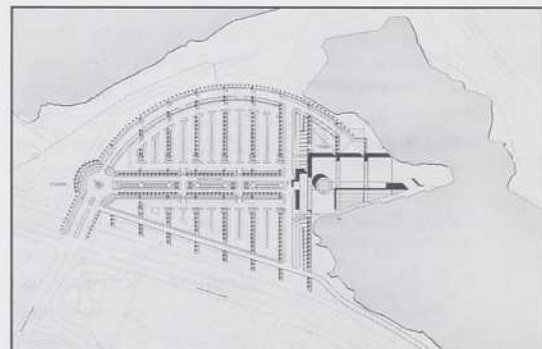
ÉNONCÉ DE PROJET

Dans ce site en apparence naturel, bordé par les autoroutes n°5 et n°50, l'implantation du casino de Hull et de son stationnement de 2 000 places s'est réalisée sur un terrain rocheux. La construction en mode accéléré a nécessité une approche stratégique au niveau du design et l'emploi de formes géométriques simples. Le plan élaboré tire parti de la visibilité du site à l'échelle régionale, du caractère dramatique du lac des Carrières et du potentiel récréatif d'un chenal de navigation pour l'aménagement d'une marina. Logé à l'extrémité sud, le casino constitue l'aboutissement d'un parcours qui place l'utilisateur dans une atmosphère de fête : jeux d'eau, lumières, mobiliers ur-

bains et végétation habitent chaque instant du parcours et pénètrent à l'intérieur du casino, ajoutant à la magie qui doit caractériser l'ambiance sonore et visuelle du lieu. Des alignements continus d'arbres segmentent le stationnement et prolongent la trame structurale du bâtiment. Sorte d'arboretum de la forêt locale, chacun des axes met en présence une essence particulière. Par souci d'unification des équipements et de compatibilité au caractère forain, l'utilisation du blanc et la monochromie ont été favorisées. Le design des éléments de béton et d'acier des fontaines, la composition des colonnes lumineuses sur damiers ainsi que la transparence et les proportions des pavillons/escalier partagent le même vocabulaire que le casino. La lumière y joue un rôle fondamental. Elle est employée ici au même titre que tout autre matériau pour modeler l'architecture du lieu.

COMMENTAIRES DU JURY

C'est d'abord pour son plan général d'inspiration classique que le jury a retenu ce projet. Sachant combien grand est le défi d'intégrer un stationnement de 2 000 places pour les seules fins de l'immeuble, le jury a apprécié l'ordonnance de l'ensemble et les solutions individuelles pour parvenir à créer un grand parking/jardin qui participe à l'homogénéité du projet. Autant de loin que de près, les résultats sont apparus convaincants au jury et constituent une belle démonstration du champ d'intervention en design urbain.



Prix
d'excellence
en architecture
1996

MENTION
dans la catégorie
Conservation architecturale

ARCHITECTES

Bureau d'architecture,
Service des immeubles de
la Ville de Montréal

CHARGÉ DE PROJET

Suzy Ouellet, architecte

COLLABORATEUR

Gérald Savoie, architecte
au ministère de la Culture
et des Communications

CLIENT

Ville de Montréal

COÛT DE L'INTERVENTION

3 500 000 \$

RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE, MONTRÉAL

C'est presque un bienfait que cette bibliothèque de l'architecte Eugène Payette, construite en 1915, n'ait pas au fil des décennies subi les affres de la rénovation. Suffisamment de temps est passé pour nous donner un recul critique et pour reconnaître tout l'intérêt de cette architecture, au point d'appliquer les principes de la restauration dans ce projet de réhabilitation.

ÉNONCÉ DE PROJET

Au départ, le projet visait à rendre l'immeuble conforme aux normes, sécuritaire, fonctionnel, et à lui redonner une image de marque à l'extérieur comme à l'intérieur. Mais en raison d'un problème majeur à la charpente des salles de lecture, le programme initial a été révisé pour placer en priorité les travaux de consolidation sans modification au budget. Par conséquent, les travaux à la maçonnerie et à la charpente ont été reportés. Le parti architectural fut de remettre en valeur les détails architecturaux du passé tout en y incorporant les exigences de fonctionnalité contemporaines. En plus des travaux de base, la préservation de ce bâtiment patrimonial a été assurée par une série d'in-

terventions de restauration des bronzes, marbres, plâtres, fresques et quincaillerie architecturale. De concert avec les responsables de la bibliothèque, le comptoir de prêt fut ramené dans le hall central. Les nouveaux aménagements de la salle de lecture présentent un contraste avec l'existant. Des efforts importants ont permis l'intégration des systèmes électro-mécaniques et de protection aux incendies sans dommage aux surfaces apparentes.

COMMENTAIRES DU JURY

Défini par le jury comme un projet de restitution intelligente d'un immeuble patrimonial, une Mention a été accordée aux architectes pour avoir si bien compris qu'un tel projet ne nécessitait pas une réinterprétation contemporaine de ses espaces. Selon le jury, cette restauration fut bien maîtrisée, puisque seulement là où la nécessité l'obligeait, s'est-on permis d'introduire, sans violence, un vocabulaire contemporain. Les interventions intérieures et extérieures ont toujours été effectuées avec un grand respect de l'existant. Il semble que le résultat ait su redonner la fierté d'origine à cet immeuble municipal des plus importants par sa symbolique culturelle.



Prix
d'excellence
en architecture
1996

MENTION
dans la catégorie
Conservation architecturale

ARCHITECTE

Christian Dionne,
architecte

COLLABORATEUR

Pierre St-Laurent,
architecte

CLIENT

Abbaye cistercienne
Notre-Dame-du-Lac

COÛT DE L'INTERVENTION

8 500 000 \$

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ABBAYE CISTERCIENNE DE NOTRE-DAME-DU-LAC, OKA

Le seul nom «OKA», possède une résonance auprès du public. Mais nous sommes sans doute moins nombreux à avoir fréquenté les lieux. Cet abbaye, avec ses multiples ailes, constitue un ensemble architectural de grande valeur qui vaut assurément une visite. Comme tous les bâtiments de ce genre, construit à différentes époques par addition, vient un moment où une intervention sur l'ensemble devient inévitable. C'est l'occasion de conférer une certaine homogénéité aux différentes parties. Dans le meilleur respect de la pensée cistercienne, les nombreuses interventions disséminées à travers le monastère ont été faites avec une volonté d'authenticité, de sobriété, de simplicité. Là où le nouveau vient en contact avec l'ancien, il le fait avec délicatesse, tentant de s'y harmoniser en silence.

ÉNONCÉ DE PROJET

À la base, il s'agit d'un travail de sauvegarde et de conservation de l'édifice, pour lequel on a constaté des problèmes structuraux. Voulant par des travaux de restauration freiner une dégradation lente, le projet permet également de corriger les désuétudes et de rationaliser la distribution des fonctions, compte tenu de la diminution du nombre de moines. Résultat, le projet permet un recentrement sur le bâtiment principal de l'abbaye. À l'extérieur, les interventions comportaient une restauration de l'enveloppe, des changements d'ouvertures, l'ajout de marquises, d'un escalier d'issue, l'insertion d'une nouvelle façade et diverses modifications mineures. À l'intérieur, l'ensemble des es-

paces de l'abbaye ont été rénovés, rafraîchis, restructurés; les systèmes mécaniques et d'éclairage ont été actualisés et intégrés. Enfin, diverses pièces de mobilier ont été conçues. Parmi les lieux et travaux particuliers qu'il mérite de souligner, notons la restauration de l'église et de son éclairage, l'escalier principal de la section hôtellerie du monastère, l'escalier du petit cloître, l'addition d'un solarium, l'accueil de l'hôtellerie, la salle du scriptorium et l'ajout d'un bureau à la bibliothèque.

COMMENTAIRES DU JURY

Le jury a trouvé beaucoup de chaleur dans les nombreuses interventions effectuées sur les parties de l'abbaye. Par des gestes minimalistes, les architectes ont su répondre aux besoins découlant des travaux de maintien. C'est souvent dans les interventions mineures comme ces «abat-jour» aux entrées ou l'insertion des nouveaux escaliers intérieurs que les architectes ont le mieux démontré leur maîtrise du dossier. Le jury a énoncé quelques regrets concernant la nouvelle façade qui est venue obturer une démolition, mais a été sensible au résultat global qui a redonné aux moines un cadre de vie agréable.





TOLOMEO SOSPENSIONE
Michele De Lucchi / Giancarlo Fassina

Artemide[®]
MADE IN ITALY. MADE IN ARTEMIDE.



disponible chez:

Espace Lumière, 1081, Van Horne, Outremont, H2V 1J6
tél.: 514.948.45.51 fax: 514.948.45.52



passoire
« Max le chinois »
design
Philippe Starck

ALESSI
est maintenant distribué par
Artemide[®]

Artemide Canada, 9200 Place Picasso, St. Léonard, Québec, H1P 3J8 Tél.: (514) 323-6537 Fax: (514) 323-8864

GRAFF 1966 - 1996

AVOIR TRENTE ANS SUR LE PLATEAU

GILLES DAIGNEAULT, CRITIQUE D'ART

GRAFF a vu le jour sous de riants auspices: un 14 février! Mais je ne crois pas que même les plus superstitieux d'entre ses familiers se doutaient, en 1966, que la belle aventure durerait toujours trente ans plus tard et qu'elle aurait pris de telles proportions.

Après tout, il ne s'agissait alors pour Pierre Ayot, un jeune professeur de l'École des beaux-arts de Montréal et disciple d'Albert Dumouchel, que de dépanner quelques confrères artistes en mettant sympathiquement à leur disposition sa presse à eau-forte dans un petit local de la rue Marie-Anne, ouvert 24 heures par jour et 365 jours par année. Or, les événements vont s'y précipiter, et l'«Atelier Libre 848» ne tarde pas à devenir un centre de création en gravure unique au Canada, un atelier «pas comme les autres», et que son fondateur veillera à garder «pas comme les autres». À l'image de sa propre production!

En 1968, Pierre-Boyer Mercier, un jeune architecte amateur d'art, y aménage un petit espace d'exposition. Dès lors, l'Atelier est sur les rails qui le mèneront, deux ans plus tard, à une nouvelle appellation: «GRAFF, Centre de conception graphique».

Le Centre ne désertera jamais le Plateau où il fera figure de véritable Maison de la culture avant la lettre, mais les oeuvres de ses membres verront très tôt du pays: en 1970, elles seront à Lausanne et, trois ans plus tard, au Centre culturel canadien, à Paris; plus tard, à partir de 1984 et pendant une dizaine d'années, elles seront présentées dans le seul stand québécois à la prestigieuse Foire internationale d'art de Bâle, en Suisse. C'est qu'entre-temps GRAFF sera devenu *aussi* une des meilleures et des plus belles galeries d'art contemporain de Montréal, sans rien renier de sa vocation originelle mais en prenant soigneusement en compte tous ses acquis. Encore une fois à l'image de l'évolution de l'aventure plastique d'Ayot.



En haut: la galerie GRAFF, détail
En bas: Le grand mystère de Benvenuto Cellini, photoc.
sér. acr.bois (600 X 103 X 94 cm).
Pierre Ayot, 1989.

Mais j'anticipe. Entre-temps, les familiers de GRAFF auront eu droit, entre autres, aux merveilleuses extravagances des Éditions Graffofones, à ces encans «historiques» qui permettront l'achat puis les transformations de l'édifice actuel, rue Rachel. (Pierre-Boyer Mercier — toujours lui! — devra remodeler cet «espace capricieux» à quelques reprises, au gré des changements d'orientation de la maison qui s'obstinait à ne rien laisser tomber de ses anciennes pratiques.) Les «graffiens» auront connu d'autres beaux coups: le «Mardi-GRAFF» (1977), le «GRAFF Dinner» (1978), les cadeaux de Noël du «Spécial GRAFF» (à partir de 1975), l'album *Corridart* (1982)... Ils auront rencontré des visiteurs de marque: du philosophe Mikel Dufrenne à John Cage, l'un des créateurs multidisciplinaires les plus importants de ce siècle, en passant par Alberto Sartoris, le maître de l'axonométrie, et les artistes Giuseppe Penone et Charlemagne Palestine, entre plusieurs autres.

Une très belle histoire, somme toute, et sans ruptures (en tout cas, sans plus de ruptures que dans l'histoire de l'art québécois au cours de la même période... ou que dans trente ans de la vie d'un individu normal débordant d'idées et d'énergie); une histoire engageante et exigeante, ponctuée de quelque 200 solides expositions individuelles, à partir de 1977; une histoire qui ne se termine pas avec la disparition brutale, il y a un peu plus d'un an, du fondateur de la maison: les bonnes institutions, c'est bien connu, survivent aux personnes qui les ont fondées, ou plutôt celles-ci y sont toujours vivantes. Voilà bien une vingtaine d'années que Madeleine Forcier était la directrice de GRAFF avec l'aide de Pierre Ayot; il en sera ainsi encore longtemps...

Gilles Daigneault est docteur ès lettres. Il a exercé une activité de critique d'art pendant une vingtaine d'années, notamment à la revue *Vie des Arts*, au journal *Le Devoir* et au réseau FM de Radio-Canada. Il est l'auteur de plusieurs catalogues d'exposition et co-auteur, avec Ginette Deslauriers, d'une histoire de la gravure moderne au Québec. Au cours des dernières années, il a principalement travaillé comme conservateur indépendant d'expositions pour le compte de divers musées et galeries, tant au Québec qu'en France. Il est toujours chroniqueur d'arts visuels à l'émission *Midi-culture* au réseau FM de Radio-Canada.

Ronald Corey surveille de près son alimentation.



Ronald Corey, président du club de hockey Canadien

Le président du Canadien s'est intéressé de très près à l'alimentation du nouveau temple du hockey qu'est le Centre Molson. D'autant plus près que de subvenir aux besoins énergétiques d'un édifice de 90 000 m² n'est pas une mince affaire.

Le Centre Molson, électrique à plus de 80 %, fait ainsi appel à un ensemble de technologies performantes permettant d'optimiser les systèmes énergétiques. Climatisation variable selon l'assistance, récupérateurs de chaleur, informatisation des contrôles d'éclairage, réglage de l'air frais, utilisation de génératrices d'urgence, tout a été minutieusement considéré dans les études de rentabilité.

Cette nouvelle approche de la consommation d'énergie, développée de concert avec une équipe de spécialistes, constitue un exemple éloquent de gestion intégrée de l'énergie. La conception exceptionnelle de l'éclairage supprimant les effets d'éblouissement confirme avec brio la vocation de salle de spectacles du Centre Molson. Outre le rapport efficacité/consommation inédit dont il bénéficie, le domicile du Canadien est en mesure d'offrir à ses visiteurs des niveaux de confort et de sécurité remarquables.

De toute évidence, Ronald Corey et son équipe ont tout en main pour bien gérer leur énergie et électriser les foules.

Parce que, chaque jour, l'électricité fait marcher les affaires.



 **Hydro
Québec**

TECHNIQUES D'ISOLATION DE BÂTIMENTS EXISTANTS

DOMINIQUE DEROME, ARCHITECTE

La SCHL estime que la valeur des travaux de rénovation est présentement deux fois plus importante que celle des mises en chantier dans le secteur résidentiel au Québec. Ainsi, l'acheteur moyen d'une maison existante y investit pour 3 000 \$ dollars de travaux lors de sa première année d'occupation. Certains bâtiments ont une consommation énergétique importante et l'augmentation de la résistance thermique de l'enveloppe du bâtiment s'avère souvent un choix judicieux. Considérons les précautions à prendre dans l'application des principes de bases.

INTERVENTIONS MINEURES

En situation de rénovation, la solution la plus simple consiste à remplir d'un matériau isolant les vides accessibles dans la structure : par exemple, les entretoits ventilés, les espaces entre les montants de bois, les murs de fondation et, évidemment, jamais l'espace d'air derrière le parement.

■ Entretoits

Dans le cas des entretoits accessibles, qu'ils soient l'effet d'une toiture en pente ou plate, l'aspect critique consiste à garder ventilé l'espace sous la toiture. On tend ainsi à garantir la même température de part et d'autre de l'étanchéité en été et surtout en hiver. Si jamais la toiture devenait chaude, elle ferait fondre la neige, entraînant des problèmes de barrages de glace, surtout dans le cas de toit en pente. Les matières isolantes à considérer sont la fibre de verre ou de roche, en vrac ou en natte et la fibre cellulosique en vrac.

■ Murs

Lorsqu'on y a accès, on peut isoler le vide entre les montants du mur en soufflant par l'intérieur de la fibre cellulosique ou un isolant en vrac. Si la structure du mur renferme déjà de l'isolant ou s'il est plein (en madrier), on peut choisir d'isoler par l'intérieur. Dans ce cas, on utilise n'importe quel isolant en panneau - polyuréthane, polystyrène expansé ou extrudé - cloué à l'aide de fourrures qui recevront un pare-vapeur et un nouveau panneau de gypse.

■ Murs de fondation

Lors d'intervention sur les murs de sous-sol, il faut premièrement s'assurer de l'étanchéisation parfaite du mur. Si l'on doit remédier à une mauvaise étanchéité ou un drain français défectueux, on devrait se servir de l'occasion pour isoler par l'extérieur, ce qui est la solution d'isolation optimale. Dans le cas d'une fondation de béton étanche et bien drainée, on peut isoler par l'intérieur. La pratique veut qu'on commence par empêcher toute migration d'eau venant de la fondation vers l'isolant. On peut étanchéifier le béton par l'intérieur, ou y appliquer une feuille de polyéthylène du plancher du sous-sol jusqu'à la hauteur du terrain à l'extérieur, ou encore utiliser un isolant en panneau pare-vapeur. On peut compléter avec des montants de bois, de l'isolant en natte, un deuxième pare-vapeur, cette fois-ci sur toute la hauteur, et un placo-plâtre. S'il devait y avoir condensation par diffusion entre les deux pare-vapeur, l'humidité migrerait éventuellement vers le haut du mur, puis de dissiperait vers l'intérieur ou vers l'extérieur.

INTERVENTIONS MAJEURES

Dans le cas de rénovations majeures où la structure est pratiquement mise à nu, le polyuréthane présente des solutions intéressantes. La méthode a été déjà décrite dans



Mise en place de fibre cellulosique.
Photo APCHQ.

l'article technique ARQ no 79. Une épaisseur de polyuréthane giclé de l'intérieur du bâtiment vient isoler le côté extérieur des montants de bois dans un espace établi par des fourrures transversales supportant un panneau extérieur. L'isolant est giclé une fois toutes les fenêtres, portes et autres éléments traversant l'enveloppe installés. C'est cet isolant qui vient sceller toutes les ouvertures, devenant ainsi l'élément pare-air du mur. L'espace entre les montants de bois est rempli d'isolant de cellulose ou de fibre de verre, recouvert d'un pare-air, de fourrure, puis d'un gypse.

Un nouveau parement à installer peut être l'occasion d'améliorer la valeur thermique par l'extérieur. Toutefois, certaines conditions ne permettent pas cette solution. Ainsi les murs de pierre porteurs qu'on retrouve dans les bâtiments anciens doivent rester dans des fourchettes de températures similaires à celles subies par le reste de la structure afin d'éviter tous mouvements différentiels. Voir article technique, ARQ no 82.

DOIT-ON AJOUTER UN PARE-VAPEUR ?

L'ajout d'isolation impose-t-il automatiquement la pose d'un pare-vapeur? Lorsqu'on augmente la valeur isolante d'un assemblage, on accroît le différentiel de température. Comme ceci peut causer des problèmes de condensation de l'humidité, on doit s'assurer de la présence d'un pare-vapeur (concernant les matériaux intermédiaires à faible perméance, voir note). Dans bien des cas, ce rôle peut être joué par une peinture appropriée. De plus en plus de manufacturiers de peinture proposent des produits pare-vapeur qui retarderont suffisamment la diffusion de la vapeur. Toutefois, cette préoccupation réglée, on doit aussi porter son attention sur les opérations de scellement qui doivent accompagner tout changement de valeur thermique du mur. Ainsi, on doit sceller les ouvertures et les fissures, particulièrement les pourtours des cadres de fenêtres, les jonctions plancher/mur extérieur et cloisons intérieures/toit et les percements pour la mécanique et l'électricité.

Enfin, comme toujours en construction, ces brèves lignes directrices peuvent ne pas s'appliquer à beaucoup de cas d'exception qui demanderont, pour leur résolution, un peu plus d'application, de connaissances et d'ingéniosité de la part du concepteur.

NOTE

À consulter les nouvelles exigences du Code national du bâtiment 1995 à l'article 9.25. Le but de cet article est de permettre l'installation d'un matériau à faible perméance à la vapeur d'eau, comme une couche de peinture existante, à l'intérieur d'un assemblage en autant que le ratio des valeurs thermiques de part et d'autre (côté extérieur divisé par côté intérieur) de ce matériau se situe entre 0,2 et 0,75 selon les degrés-jours de chauffage de l'emplacement du bâtiment, par exemple, à 0,2 pour Montréal. Les ratios sont donnés en fonction des degrés-jours de la zone du bâtiment (4250 pour Montréal, tel qu'indiqué à l'annexe C).

RÉFÉRENCES

- L'efficacité énergétique des bâtiments de maçonnerie et de béton. Bureau des économies d'énergie, Ministère de l'énergie et des ressources Québec, Masonry Council of Canada, 1984. À consulter tout spécialement pour le chapitre 5, Calcul des économies d'énergie.
- Guide du constructeur. R2000. Association canadienne des constructeurs d'habitations, Ottawa, 1994.

Cet article est une initiative du comité Matériaux et techniques de l'Ordre des architectes du Québec.

BENOTHERM

ISOLANT THERMIQUE DE CELLULOSE

1.6 DENSITÉ*

Un isolant
respectueux de
l'environnement



UN PRODUIT
EFFICACE
SÉCURITAIRE
ET PROPRE

FABRIQUÉ PAR:

BENOLEC

1451 Nobel, Ste-Julie (Québec)
Canada J3E 1Z4
Tél.: (514) 922-2000
Fax: (514) 922-4333



RAPPORT
D'ÉVALUATION

- CCMC-09232-L
TOITURE VENTILÉE
- CCMC-12307-R
MUR EXTÉRIEUR



Université de Montréal
Faculté de l'aménagement
École d'architecture

MAÎTRISE EN CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI

L'étude Vision 2000 de l'American Institute of Architects prévoit que plus de 90% des projets de construction qui seront entrepris au XXI^e siècle toucheront des structures existantes ou historiques. L'École d'architecture de l'université de Montréal a prévu cette éventualité elle offre, depuis dix ans, un programme de maîtrise en Conservation de l'environnement bâti unique en son genre au Canada.

Le programme admet des candidats possédant un baccalauréat universitaire dans des programmes variés: architecture, architecture de paysage, urbanisme, génie, sociologie, anthropologie, économie, droit, histoire de l'art, etc. Il permet une diversification de la formation et un meilleur lien avec la recherche grâce à un cheminement par mémoire, lequel existe en parallèle avec le cheminement par cours.

La direction et le développement du programme sont assurés par des professeurs dont la réputation dans le domaine est reconnue tant au niveau régional, national qu'international. Parmi ceux-ci soulignons:

- **Jacques Dalibard**, architecte, directeur d'Héritage Canada (1978-1995) et ancien directeur du programme de conservation de l'Université Columbia de New York;
- **Jean-Claude Marsan**, architecte et urbaniste, lauréat du prix Gérard Morisset du gouvernement du Québec pour la protection du patrimoine et représentant du Québec à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada;
- **Herb Stovel**, architecte, ancien secrétaire général du Conseil international des monuments et des sites (Paris) et actuellement président d'ICOMOS Canada.

Pour de plus amples informations, prière de contacter Nicole Larivière,
téléphone: (514) 343-2044; télécopieur (514) 343-2183;
courrier électronique: Larivien@ere.umontreal.ca.

MONSEY BAKOR

AIR-BLOC 06

Membrane pare-air/vapeur liquide élastomère

- UN PRODUIT UNIQUE, LE SEUL PARE-AIR/VAPEUR QUI SOIT GICLÉ
- PEUT AUSSI ÊTRE INSTALLÉ À LA TRUELLE
- EFFICACE: LE PRODUIT GICLÉ REMPLIT TOUTES LES INTERSTICES
- ÉLASTIQUE : À BASE D'ÉLASTOMÈRE, IL DEMEURE FLEXIBLE ET MONOLITHIQUE MALGRÉ LES MOUVEMENTS DE LA STRUCTURE
- COMPATIBLE AVEC TOUS LES ISOLANTS, MÊME L'URÉTHANE GICLÉ

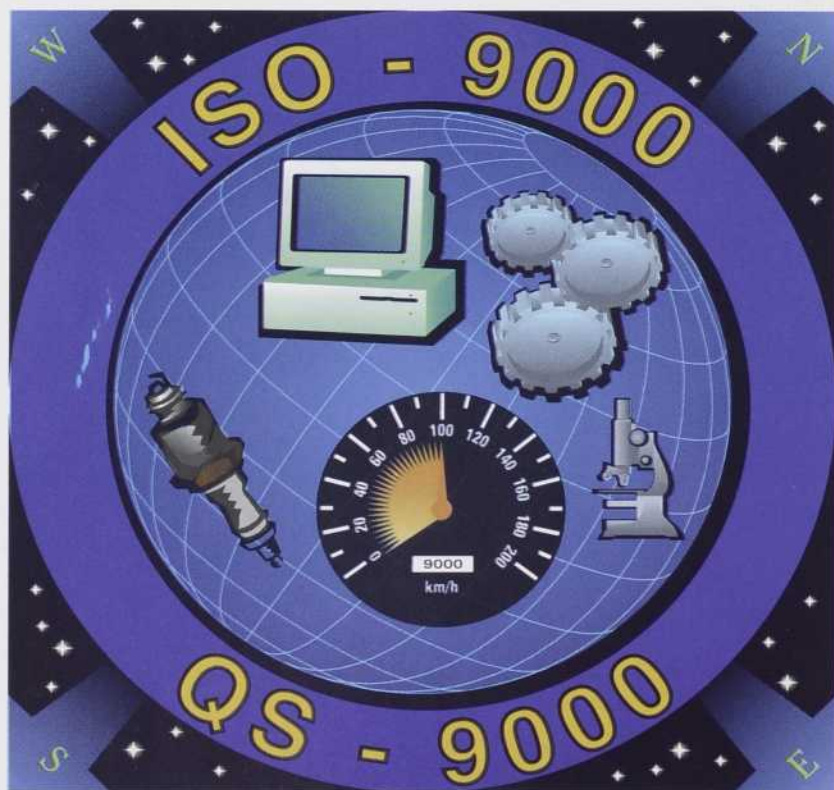


Université Laval, Pavillon de recherche en sciences de la vie et de la santé
Architectes: Consortium St-Gelais, Tremblay, Bélanger, Beauchemin / Amiot et Bergeron.
Entrepreneur spécialisé: Isolation Air-Plus inc. (58 000 pi²)

BAKOR, CHEF DE FILE EN TECHNOLOGIE DES SYSTÈMES D'ÉTANCHÉITÉ

LES USINES BAKOR SONT CERTIFIÉES

ISO 9002



UN AVANTAGE CONCURRENTIEL LA FORCE DU RÉSEAU

Quel que soit l'endroit où vous faites affaires dans le monde, la renommée de KPMG ne sera pas étrangère à vos clients. KPMG est synonyme de qualité et de professionnalisme. C'est un des plus importants cabinets de services professionnels au monde, avec un réseau de plus de 800 bureaux dans 140 pays.

Le registraire de la qualité KPMG inc. est accrédité par le Conseil canadien des normes au Canada, le Registrar Accreditation Board aux États-Unis, le Raad Voor Certificatie en Europe, et le JAS-ANZ en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Donc, si vous songez à ISO-9000 ou à QS-9000, communiquez avec Laurent Arselin au (514) 840-2508, Daniel Thibert au (514) 840-2332 ou avec Pierre Visomblain au (514) 840-2469.

KPMG



Université de Montréal
Faculté de l'aménagement
École d'architecture

LE PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'architecture

L'architecture se déploie avec imagination autour des grandes questions de la qualité de nos villes, de nos banlieues et de nos campagnes.

Une profession qui aborde les défis de l'avenir

Les périodes plus difficiles sur les plans sociaux ou économiques incitent les individus les plus créatifs à participer à la redéfinition des priorités, des moyens et des méthodes mis de l'avant par la profession pour répondre avec plus de sensibilité, aux nouvelles exigences de la société. Nous vivons un de ces moments cruciaux et la société a besoin d'une nouvelle génération d'architectes.

Une École qui s'impose

L'École d'architecture de l'Université de Montréal agit comme chef de file dans le développement des nouvelles pratiques et elle est également connue pour son enseignement innovant du projet d'architecture contemporaine.

L'École d'architecture de l'Université de Montréal est accréditée par le Conseil Canadien de Certification en Architecture et ses diplômés ont accès au marché de l'Amérique du Nord.

Un programme exigeant

La formation offerte fait appel à des qualités d'autonomie, de curiosité, de rigueur, de passion et d'acharnement qu'elle cherche à développer. Le plaisir de créer compense largement l'implication demandée.

L'admission

■ Bureau des admissions
Université de Montréal
C.P. 6205, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3T5

■ École d'architecture
Téléphone: (514) 343-2205
(514) 343-6007
Télécopieur: (514) 343-2455

Nous ne fabriquons pas le tapis. Nous le perfectionnons.



Une solution plus musclée.

Exigez un tapis dont la résistance est à la hauteur de la tâche. Les tapis en nylon Zeftron^{MD} de BASF bénéficient d'une certification de rendement. Ils résisteront à de longues années d'utilisation; c'est garanti. Les tapis en nylon Zeftron^{MD} sont soumis à plus d'une trentaine de tests rigoureux d'usure; s'ils ne sont pas à la hauteur, le nom «nylon Zeftron^{MD}» n'y est pas apposé. Chaque tapis est ainsi classifié, ce qui vous facilite le choix du tapis qui s'impose en fonction de l'usage auquel il est destiné.

Une solution plus logique.

La fibre de nylon 6ix^{MC} de BASF est entièrement recyclable. C'est donc dire qu'un tapis portant le logo 6ix Encore^{MC} n'a pas à aboutir dans une décharge. Nos fibres de nylon peuvent être recyclées et servir à fabriquer des tapis neufs en tous points égaux aux tapis fabriqués avec des fibres vierges. Il s'agit là aujourd'hui d'un atout unique en son genre au sein de l'industrie du tapis - un atout qui promet d'avoir un impact écologique positif partout en Amérique du Nord.



ENCORE

Une solution perfectionnée.

Nous avons conjugué les atouts de la force et de la logique pour créer de meilleurs tapis. Et nous avons fait en sorte que ces meilleurs tapis se reconnaissent plus facilement.

En voyant le logo du nylon Zeftron^{MD} sur les livres pour architectes et les échantillons de tapis, vous êtes assuré que le rendement de ces tapis est garanti.

Le logo 6ix Encore^{MC} signifie que le tapis est admissible au programme de recyclage breveté 6ix Encore^{MC} de BASF.



BASF

TÔLE D'ACIER PRÉPEINTE

LA SOUPLESSE DE VOTRE IMAGINATION... ET LA DURABILITÉ DE L'ACIER

La tôle d'acier prépeinte est un produit durable, attrayant, économique et tellement souple que ses possibilités ne sont limitées que par votre imagination. Elle est offerte dans de nombreux coloris contemporains faisant d'elle une option esthétique et pratique pour votre prochain projet de construction.

C'est également un matériau facile à installer qui n'exige pratiquement aucun entretien. Explorez de nouvelles possibilités de conception très intéressantes. Pour de plus amples renseignements sur la tôle d'acier prépeinte, communiquez avec l'institut canadien de la tôle d'acier pour le bâtiment (CSSBI) ou encore avec votre membre local du CSSBI.

- Souplesse de conception
- Durabilité supérieure
- Vaste choix de couleurs
- Économie



INSTITUT CANADIEN DE
LA TÔLE D'ACIER
POUR LE BÂTIMENT

652 Bishop St. N., Unit 2A, Cambridge, Ontario N3H 4V6
Tel: (519) 650-1285 Fax: (519) 650-8081

Membres de l'institut canadien de la tôle d'acier pour le bâtiment

Agway Metals Inc.

Bailey Metal Products

Behlen Industries/
Westman Steel Industries

Canadian Metal Rolling Mills

Canfer Rolling Mills Ltd.

Caradon Metal Building Products
(Indal Metals)

Crona Steel Products Inc.

CSM Canadian Steel Manufacturing Inc.

Duchesne & Fils Ltée.

Ideal Roofing Co. Ltd.

Mercury Metals Ltd.

Robertson Building Systems

Steelway Building Systems

Les Industries Tolbec Inc.

Trebor Building Products Ltd.

VicWest Steel





CURVATURA

Notre système de plafond Curvatura vous permet d'intégrer des courbes dans les endroits les plus inattendus et de créer vos propres assemblages tridimensionnels, avec la couleur, l'élégance et l'effet que vous désirez.

Grâce à des combinaisons uniques de pièces standards, vous pouvez travailler avec des formes ondulées en nombre illimité. Votre créativité connaîtra de nouveaux sommets.

Et comme le Curvatura s'utilise avec un système de 36 segments standard de té principal, les frais sont réduits au minimum.

AJOUTEZ DE NOUVELLES COURBES À VOS CRÉATIONS.



De plus, vous pouvez installer la suspension Curvatura seule ou avec l'un de nos panneaux flexibles de garniture. Les panneaux disponibles comprennent les modèles en aluminium perforés et non perforés, le treillis en fil métallique et le plastique translucide. Nous offrons aussi, en option, un coussin en fibre de verre à encastrer, pour l'insonorisation localisée.

Les éléments sont offerts dans n'importe quelle couleur et comme le système Curvatura se compose d'une suspension DONN, il est facile à installer et convient aux constructions neuves et aux rénovations.

Et comme Curvatura ne vous impose aucune limite, nous avons préparé un kit d'assemblages Curvatura à votre intention. Ce kit facilite la préparation des assemblages et des devis descriptifs. Il comprend 100 assemblages de courbes standards à tracer, un gabarit de dessin, des données techniques et un guide de devis descriptif.

Pour plus de détails, composez le
1-800-363-8844
ou le (514) 356-3950 (Montréal)

Les autres produits CGC comprennent :
SUSPENSIONS DONN* ET GARNITURES DE
SUSPENSION COMPASSO*, PLAFONDS EN MÉTAL
PANZ*, CELEBRATION, PLAFONDS LINÉAIRES EN MÉTAL
PARALINE*, PANNEAUX DE PLAFOND AURATONE*,
ACOUSTONE*, ORION* ET ECLIPSE*, PLAFONDS
DÉCORATIFS, ÉCLAIRÉS ET SPÉCIAUX.

Intérieurs CGC est l'utilisateur autorisé des marques de commerce indiquées.

le système de plafond
CURVATURA

CGC

Intérieurs CGC, division de CGC Inc.

Notre plus grande force!

Chez Soprema, c'est dans
notre nature d'être
parfaitement étanches.

En matière d'étanchéité à l'air et à l'eau, SOPREMA offre des solutions innovatrices pouvant s'adapter à toutes les situations. Les membranes bitumineuses SOPREMA garantissent une étanchéité des toitures et des murs de bâtiments pour des années à venir. Fabriquées à notre usine de Drummondville, elles constituent un système d'étanchéité des plus performants.

Pour vos besoins et vos exigences en matière d'étanchéité, SOPREMA possède l'expertise. Depuis 1908, nous nous inspirons des forces de la nature pour fabriquer nos produits haute performance qui sont le choix des professionnels.



SOPREMA

L'étanchéité assurée

Halifax
(902) 468-1303
1-800-565-0605

Moncton
(506) 384-6101

Québec
(418) 681-8788
1-800-360-8788

Montréal
(514) 521-6836
1-800-361-1386

Ottawa
(613) 748-0011
1-800-641-4727

London
(519) 672-5561

Toronto
(416) 736-4410
1-800-265-2842

Winnipeg
(204) 694-2849

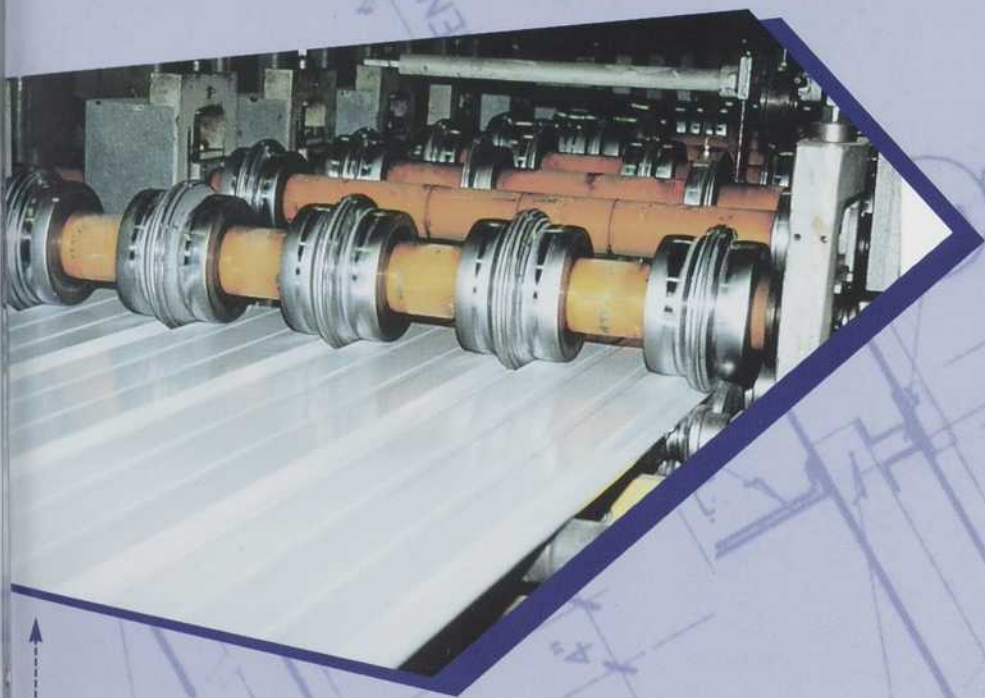
Regina
(306) 525-4060
1-800-665-4009

Edmonton
(403) 435-2800
1-800-252-7529

Calgary
(403) 287-3877

Vancouver
(604) 522-3944
1-800-242-1983

La volonté de se surpasser... une promesse de qualité!



VICWEST et ISO 9002 : une association reflétant notre détermination à demeurer chef de file dans le domaine du revêtement métallique en acier et en aluminium.

La croissance de notre entreprise a toujours reposé sur un travail d'équipe répondant à des normes élevées de qualité. Dorénavant, ce sceau vous assurera le meilleur de nous-mêmes.

**ISO 9002, UNE AUTRE PREUVE
DE NOTRE ENGAGEMENT
ENVERS VOUS!**



707, boul. Industriel Est
Victoriaville (Québec) G6P 6T2
Tél. : (819) 758-0661 • 1-800-567-2582

**ELLE ÉPOUSE TOUTES LES FORMES
SUPPORTE TOUTES LES TEXTURES
ACCEPTÉ TOUTES LES COULEURS**

Imaginez-la, nous la fabriquerons.

La pierre Renaissance® par

ARRISCRAFT
INTERNATIONAL INC.
PIERRE • MARBRE • CALCAIRE • BRIQUE

Au service des architectes depuis 40 ans. (819) 535.1717 ou 1 800 265.8123